

l'Europe  
**s'engage**  
à La Réunion



## **RAPPORT ANNUEL 2008 D'EXECUTION**

### **PROGRAMME OPERATIONNEL FSE 2007 – 2013**

Version approuvée par le CNS de Juin 2009  
(Procédure écrite)

**Etat membre : France  
Région : Ile de la Réunion  
Objectif Convergence**



## Sommaire

<b>INTRODUCTION</b> .....	4
<b>1- Identification</b> .....	5
<b>2- Vue d'ensemble de la mise en œuvre du programme opérationnel</b> .....	6
<b>2.1. Réalisation et analyse des progrès accomplis</b> .....	6
<b>2.1.1 Information sur l'avancement physique du programme opérationnel</b> .....	6
<b>2.1.2 Informations financières (toutes les données financières sont exprimées en euros)</b> .	6
<b>2.1.3 Informations sur la ventilation de l'utilisation des fonds par catégorie</b> .....	6
<b>2.1.4 Participation allouée par groupes cibles</b> .....	9
<b>2.1.5 Participation remboursée ou réutilisée</b> .....	9
<b>2.1.6 Analyse qualitative du PO FSE</b> .....	9
<b>2.2. Informations sur la conformité au droit communautaire</b> .....	11
<b>2.2.1 Respect des règles en matière de concurrence</b> .....	11
<b>2.2.3 Respect des règles relatives à la protection et l'amélioration de l'environnement</b> .	12
<b>2.2.4 Respect des règles relatives à la promotion de l'égalité entre hommes et femmes et de non discrimination</b> .....	12
<b>2.2.4.1. Promotion de l'égalité entre hommes et femmes</b> .....	12
<b>2.2.4.2 Promotion de la non discrimination</b> .....	13
<b>2.3. Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face</b> .....	14
<b>2.4. Changement du contexte de la mise en œuvre du programme opérationnel (s'il y a lieu)</b> .....	14
<b>2.4.1 La loi relative aux libertés et responsabilités locales</b> .....	15
<b>2.4.2 La Loi d'Orientation pour l'Outre-Mer (LOOM) et la Loi de Programme pour l'Outre-Mer (LPOM)</b> .....	15
<b>2.4.3 La mise en œuvre de la réforme de l'Octroi de Mer</b> .....	16
<b>2.5. Modifications importantes au sens de l'article 57 du règlement (CE) n° 1083/2006 (le cas échéant)</b> .....	17
<b>2.6. Complémentarité avec d'autres instruments</b> .....	17
<b>2.7. Modalités de suivi</b> .....	18
<b>2.7.1. Cadre de la mise en œuvre du programme en 2008</b> .....	18
<b>2.7.2 Actions relatives au niveau national</b> .....	21
<b>2.7.3 Informations relatives aux dispositions régionales</b> .....	21
<b>2.8. Réserve nationale de performance (le cas échéant, et pour le rapport annuel d'exécution présenté pour 2010 uniquement)</b> .....	22
<b>3- Mise en œuvre par priorités</b> .....	23
<b>3.1 Axe Prioritaire 1 : Répondre aux nouveaux défis en développant une offre de formation innovante et en favorisant la mobilité éducative et professionnelle</b> .....	24
<b>3.1.1 Réalisation des objectifs et analyse des progrès accomplis de l'axe prioritaire 1</b> ...	25
<b>3.1.1.1 Informations sur l'avancement physique et financier de l'axe prioritaire 1</b> .....	25
<b>3.1.1.2 Analyse qualitative par objectif de l'axe prioritaire 1</b> .....	28
<b>3.1.2 Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face au titre de l'axe prioritaire 1</b> .....	38
<b>3.2. Axe prioritaire 2 : Renforcer la cohésion sociale et poursuivre l'effort de qualification et de professionnalisation de la population active</b> .....	39
<b>3.2.1 Réalisation des objectifs et analyse des progrès accomplis de l'axe prioritaire 2</b> ...	40
<b>3.2.1.1 Informations sur l'avancement physique et financier de l'axe prioritaire 2</b> .....	40
<b>3.2.1.2 Analyse qualitative par objectif de l'axe prioritaire 2</b> .....	44
<b>3.2.2 Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face</b> .....	60



Ile de La Réunion – Programme FSE 2007-2013  
Rapport Annuel 2008

<b>4- Conformité et concentration .....</b>	<b>61</b>
<b>5. Assistance technique .....</b>	<b>62</b>
<b>6. Information et publicité .....</b>	<b>63</b>



Ile de La Réunion – Programme FSE 2007-2013  
Rapport Annuel 2008

## INTRODUCTION

### ***Approbation du Programme Opérationnel FSE de l'île de la Réunion***

A l'issue d'une longue année de négociation, le PO FSE de l'île de La Réunion (2007FR051PO004) a été approuvé par la Commission Européenne le 16 Novembre.

L'année 2008 constitue donc la première année de mise en œuvre du programme opérationnel étant entendu qu'une part importante de l'activité des services a été consacrée à la définition des critères de sélection et du descriptif du système de gestion et de contrôle.

### ***Objectif du rapport annuel d'exécution***

En application de l'article 67 du règlement (CE) n° 1083/2006 du Conseil du 11 juillet 2006 portant dispositions générales sur le Fonds européen de développement régional, le Fonds social européen et le Fonds de cohésion, et abrogeant le règlement (CE) no 1260/1999 « pour la première fois en 2008 et au plus tard le 30 juin de chaque année, l'autorité de gestion transmet à la Commission un rapport annuel et, au plus tard le 31 mars 2017, un rapport final d'exécution du programme opérationnel ».

Le rapport annuel d'exécution se rapporte à l'année civile de mise en œuvre du programme. Il a pour objectif de donner une vision globale des principaux événements ayant une incidence sur le programme ainsi que de son rythme et de son état d'avancement.

L'objectif est de pouvoir juxtaposer les rapports successifs, en évitant tout chevauchement des informations. C'est la raison pour laquelle, il est proposé dans le cadre de l'exercice réglementaire du rapport annuel d'exécution de s'en tenir prioritairement à la mise en œuvre des programmes à la date du 31/12/2008.

D'autres informations viendront compléter cet exercice, notamment dans le cadre des prochains comités de suivi.



Ile de La Réunion – Programme FSE 2007-2013  
Rapport Annuel 2008

## 1- Identification

PROGRAMME OPÉRATIONNEL	Objectif concerné	Convergence
	Zone éligible concernée	Région ultrapériphérique
	Période de programmation	2007-2013
	Référence du programme (Numéro de code CCI)	2007FR051PO004
	Intitulé du programme	PO FSE de l'île de La Réunion
RAPPORT ANNUEL D'EXÉCUTION	Année faisant l'objet du rapport	Année 2008
	Date d'approbation du rapport annuel par le comité de suivi	Procédure écrite de juin 2009



## 2- Vue d'ensemble de la mise en œuvre du programme opérationnel

### 2.1. Réalisation et analyse des progrès accomplis

#### 2.1.1 Information sur l'avancement physique du programme opérationnel

Le renseignement des indicateurs relatifs à l'avancement physique du programme opérationnel a été réalisé au niveau du « § 3 – mise en œuvre par axes prioritaires » pour les différents objectifs stratégiques des axes prioritaires 1, 2, 3 et 4.

#### 2.1.2 Informations financières (toutes les données financières sont exprimées en euros)

Aucune déclaration de dépenses n'est intervenue au titre de l'année 2008.

##### Données financières au 31 Décembre 2008

	Dépenses payées par les bénéficiaires recensées dans les demandes de paiement adressées à l'autorité de gestion	Participation publique correspondante	Dépenses privées	Dépenses payées par l'organisme responsable de l'exécution des paiements aux bénéficiaires	Paiements totaux reçus de la Commission
<b>Axe prioritaire 1 :</b> Répondre aux nouveaux défis en développant une offre de formation innovante et en favorisant la mobilité éducative et professionnelle	10 035 441,45	3 010 650,06	0	7 118 334,41	0
<b>Axe prioritaire 2 :</b> Renforcer la cohésion sociale et poursuivre l'effort de qualification et de professionnalisation de la population active	3 962 039,08	1 181 441,98	6 625,98	3 054 889,41	0
<b>Total général</b>	13 997 480,53	4 193 092,04	6 625,98	10 173 223,82	0
<b>Total pour les régions ne bénéficiant pas d'un soutien transitoire dans le total général</b>	0	0	0	0	0

#### 2.1.3 Informations sur la ventilation de l'utilisation des fonds par catégorie



Ile de La Réunion – Programme FSE 2007-2013  
Rapport Annuel 2008

N° de référence de la Commission : CCI 2007FR051PO004

Nom du programme : PO FSE ILE DE LA REUNION

Date de la dernière décision de la Commission pour le PO concerné: 16/11/2007

Combinaison des codes des dimensions 1 à 5					
Code *	Code 01	Code 07	Code *	Code FR94	Montant (UE)
Dimension 1	Dimension 2	Dimension 3	Dimension 4	Dimension 5	
<b>Thème prioritaire</b>	<b>Forme de financement</b>	<b>Territoire</b>	<b>Activité économique</b>	<b>Localisation</b>	
62 - Développement de systèmes et de stratégies pour un apprentissage tout au long de la vie dans les entreprises; formations et services visant à renforcer l'adaptabilité au changement des salariés ; encouragement de l'esprit d'entreprise et de l'innovation	AIDE NON REMBOURSABLE	REGION ULTRAPERIPHERIQUE	22 - Autres services non spécifiés	ILE DE LA REUNION	2,300
64 - Développement de services spécifiques d'emploi, de formation et de soutien dans le contexte de restructurations sectorielles et d'entreprise, et développement de systèmes d'anticipation des changements économiques et des exigences futures en matière d'emploi et de compétences					10,487
65- Modernisation et renforcement des institutions du marché du travail					0
66 - Mise en œuvre de mesures actives et préventives sur le marché					15
68 - Soutien au travail indépendant et à la création d'entreprises					1,222
69- Mesures visant à accroître la participation durable des femmes à l'emploi et leur progression professionnelle afin de réduire la ségrégation fondée sur le sexe sur le marché du travail et de mieux concilier la vie professionnelle et la vie privée, notamment par un accès plus aisé aux services de la petite enfance et aux soins pour les personnes dépendantes					0,2290
70 - Actions spécifiques pour accroître la participation des migrants à l'emploi et renforcer ainsi leur intégration sociale					0



Ile de La Réunion – Programme FSE 2007-2013  
Rapport Annuel 2008

71 - Parcours d'insertion et de retour à l'emploi pour les personnes défavorisées: lutte contre la discrimination dans l'accès au marché du travail ainsi que progression au sein de celui-ci et promotion de la diversité sur le lieu de travail	AIDE NON REMBOURSABLE	REGION ULTRAPERIPHERIQUE	22 -Autres services non spécifiés	12,477
72 - Élaboration, introduction et mise en œuvre de réformes dans les systèmes d'éducation et de formation afin de développer l'employabilité, d'améliorer l'utilité de l'éducation et de la formation initiales et professionnelles pour le marché du travail et d'actualiser en permanence les compétences des formateurs dans le contexte d'une économie de l'innovation et de la connaissance				0,992
73 - Mesures visant à accroître la participation à l'éducation et à la formation tout au long de la vie, notamment par des actions visant à réduire le décrochage scolaire et la discrimination fondée sur le sexe, et par un accès plus large à une formation initiale, professionnelle et supérieure de qualité			Éducation	74,713
74 - Développement du potentiel humain dans les domaines de la recherche et de l'innovation, notamment par des études de troisième cycle et la formation de chercheurs, et par des activités en réseau entre les universités, les centres de recherche et les entreprises			22 - Autres services non spécifiés	0,923
85 - Préparation, mise en œuvre, suivi et contrôle				0



### 2.1.4 Participation allouée par groupes cibles

Répartition du FSE en 2008 conformément à l'annexe XXIII du règlement (CE) 1828/2006 du 8 décembre 2006

		Nombre en 2008
Participants	Entrants	-
	En cours	-
	Sortants	-
Sexe	Femmes	-
	Hommes	-
Statut	Indépendants*	
	Chômeurs**	
	Inactifs	
	Inactifs en formation***	
Age	24 ans	-
	25 à 54 ans	-
	55 ans	-
groupes vulnérables	pers. handicapées	-
	pers. en situation d'illettrisme	-
Niveau d'instruction	CITE 1 et 2 (niveau 5 et 5 bis)	-
	CITE 3 (niveau 4)	-
	CITE 4 (niveau 3)	-
	CITE 5 et 6 (niveau 1 et 2)	-

\*personne en emploi non salarié, bénévoles, autres

\*\* y compris chômeur longue durée

\*\*\* scolaire, étudiants, autres

Les données seront renseignées sur la base des bilans d'actions 2008 qui seront pris en compte lors des futures déclarations de dépenses.

### 2.1.5 Participation remboursée ou réutilisée

Sans objet pour l'année 2008

### 2.1.6 Analyse qualitative du PO FSE

En 2008 la majorité des dispositifs inscrits au programme opérationnel FSE île de La Réunion a été activée. Ces dispositifs concernent l'ensemble des priorités déclinées ci-dessous.

Notamment, la dimension égalité entre les hommes et les femmes ainsi que celle portant sur l'intégration dans l'emploi afin d'améliorer l'inclusion sociale, pour lesquelles, le FSE représente une part importante à La Réunion.

Le lancement du PO FSE en 2008 a également été marqué par le soutien des actions dans les domaines de l'innovation pédagogique ou encore le maintien dans l'emploi.



## Ile de La Réunion – Programme FSE 2007-2013 Rapport Annuel 2008

Néanmoins, il est à noter que certaines actions correspondant à plusieurs priorités communautaires ont été réalisées sur la base des reliquats du DOCUP 2000-2006.

Enfin, certains dispositifs n'ont pas été programmés en 2008. Il s'agit principalement d'actions de formation financées par voie de marché public. En effet, suite à l'évolution de la durée de réalisation de ces marchés (15 mois) les actions se sont déroulées sur deux années de programmation.

L'absence de programmation s'explique également par l'annulation d'un marché de formation en raison d'un appel d'offres infructueux. Ce marché, d'un montant prévisionnel de 1,5 M€ et répartis sur toutes les quatre zones géographiques de l'île, concernait près de 550 bénéficiaires.

Il est entendu que l'absence de FSE au financement de ces dispositifs n'a pas empêché leur réalisation puisqu'ils ont tous été financés à 100 % par le maître d'ouvrage.

### **a) Intégration de la dimension de l'égalité entre les hommes et les femmes ainsi que de toute action spécifique en la matière :**

La dimension de l'égalité entre les hommes et les femmes est appréhendée à un double niveau dans le programme opérationnel FSE :

- de manière transversale ;
- au sein d'actions spécifiques

De manière transversale, les actions inscrites au programme opérationnel FSE sont mises en œuvre conformément aux dispositions réglementaires existantes en matière d'égalité entre les hommes et les femmes et font l'objet, si nécessaire, d'une adaptation systématique aux problématiques locales. Aussi, lors de l'instruction des demandes de subvention et notamment lors de l'analyse des critères de sélection, un regard attentif est porté sur la prise en compte de ces dispositions. Une vérification circonstanciée est renouvelée au moment du bilan.

Dans ce sens, tous les cadres d'intervention agréé par le Comité de programmation en 2007 donnent obligation aux porteurs de projet de fournir des indicateurs sexués conformément à l'annexe XXIII du règlement (CE) n°1086/2006.

S'agissant des actions spécifiques, en 2008, le programme 2008 de l'Agence pour l'intégration de l'égalité entre les hommes et les femmes a été soutenu au titre du PO FSE.

### **b) Actions visant à accroître la participation des migrants à l'emploi et à renforcer ainsi leur intégration sociale**

Dans le cas de la Réunion, la problématique de l'intégration des populations migrantes se pose dans un contexte différent de celui de l'Europe continentale. Les actions de formation, de lutte contre les exclusions sont destinées à l'ensemble des publics résidant à La Réunion, y compris les publics migrants.

### **c) Actions visant à renforcer l'intégration dans l'emploi et ainsi à améliorer l'inclusion sociale des minorités ;**

Au même titre que la problématique des populations migrantes, ces actions bénéficiant du soutien du FSE visent un large public compte tenu du contexte socio-économique de La Réunion.



**d) Actions visant à renforcer l'intégration dans l'emploi et l'inclusion sociale d'autres groupes défavorisés, y compris des personnes handicapées ;**

Conformément à l'annexe XXIII du règlement CE 1086/2006, ont été identifiés au titre du programme opérationnel FSE les minorités suivantes :

- personnes en situation d'illettrisme
- personnes handicapées

En lien avec les orientations européennes, le programme opérationnel FSE de l'île de La Réunion fait de la lutte contre l'illettrisme, de l'égalité des chances, de l'insertion des personnes handicapées, des priorités majeures. A ce titre, ces dispositifs constituent un des objectifs stratégiques de l'axe prioritaire 2 du programme opérationnel.

En 2008, les premiers dispositifs en faveur de ces publics ont été programmés. S'agissant des personnes handicapées, le FSE a financé les actions d'accompagnement et de maintien dans l'emploi des déficients visuels ou auditifs.

La lutte contre l'illettrisme demeure une priorité affirmée. C'est dans ce cadre qu'on a été mise en place les Ateliers Permanents de Lutte Contre l'Illettrisme (APLI) implantés dans les quatre bassins d'emploi de l'île. Ils visent à améliorer les compétences en savoir (lecture, écriture, communication orale...) des adultes sortis du système scolaire et ne maîtrisant pas le socle commun de connaissances et de compétences indispensables pour construire leur avenir personnel et professionnel. Ils ont également une forte dimension d'autonomie sociale.

**e) Actions innovantes, notamment une présentation des thèmes, des résultats de ces actions, de leur diffusion et de leur intégration**

Les actions innovantes sont identifiées au sein de l'axe prioritaire 1 du programme opérationnel FSE.

Ainsi, en 2008 des actions visant à structurer une offre de formation innovante ont été programmées en faveur des publics en difficulté. Innovants à la fois sur les process et leur contenu, ces dispositifs visent une meilleure adéquation entre les besoins des bénéficiaires et les demandes des entreprises (POST DOC, bourses régionales aux étudiants des filières supérieures).

**f) Actions transnationales et/ou interrégionales**

L'expérimentation transnationale est prévue au titre de l'axe 1 du programme opérationnel. Aucune action n'a encore été programmée au titre de ce dispositif.

## **2.2. Informations sur la conformité au droit communautaire**

### **2.2.1 Respect des règles en matière de concurrence**

Lorsque la réglementation communautaire en matière d'aides d'Etat le prévoit ou lorsque la décision communautaire d'approbation d'un régime d'aide d'Etat l'impose, les autorités locales ont respecté les dispositions et procédures prévues dans les textes réglementaires découlant de l'article 88(3) du Traité instituant la Communauté Européenne.

La modification majeure par rapport au démarrage de la période 2000-2006 réside dans la simplification des mises en œuvre des aides à l'investissement.

Ainsi, grâce :



Ile de La Réunion – Programme FSE 2007-2013  
Rapport Annuel 2008

- aux règles communautaires en matière d'exemption de notification ;
  - à la notification par la France d'un régime cadre d'exemption relatif aux aides à la recherche, au développement et à l'innovation (n°X60/2008) ;
  - à la reconduction du régime d'aide local relatif au soutien à l'emploi scientifique et à la mobilité vers les entreprises à partir de la recherche appliquée (POST DOC) 2.2.2
- Respect des règles de passation des marchés publics

L'autorité de gestion confirme qu'elle s'assure que les marchés publics et concessions concernant des projets bénéficiant d'un concours du FSE sont en conformité avec les dispositions communautaires en vigueur.

### **2.2.3 Respect des règles relatives à la protection et l'amélioration de l'environnement**

L'autorité de gestion a pris toutes les mesures qui s'imposent pour assurer que les projets retenus pour un cofinancement par le FSE respectent les règles en vigueur en matière de protection et d'amélioration de l'environnement, plusieurs projets visant ces objectifs communautaires ayant été soutenus en 2008 (chantiers d'insertion dans le domaine de l'environnement, formations initiales au métiers agricoles).

### **2.2.4 Respect des règles relatives à la promotion de l'égalité entre hommes et femmes et de non discrimination**

#### **2.2.4.1. Promotion de l'égalité entre hommes et femmes**

Les interventions prévues au titre du FSE prennent naturellement en compte la problématique de l'égalité des chances hommes femmes.

De manière opérationnelle, dès l'instruction des demandes de subvention, un regard attentif est porté sur la prise en compte de la dimension de l'égalité des chances. Ces éléments seront examinés au moment de la sélection des projets mais également au moment du bilan des actions.

A cette fin, il est prévu dans le cadre du programme opérationnel FSE (axe 2), de mettre en place des actions de formation et de sensibilisation des agents affectés à l'instruction de tous les dossiers de demande de subvention.

Par ailleurs, l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes est portée à La Réunion par la Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Egalité (DRDFE), service de l'Etat chargé d'animer la politique publique en la matière.

La DRDFE mène de front une action transversale de sensibilisation des responsables des actions publiques et de la société civile et des actions spécifiques selon quatre axes prioritaires :

- Accès des femmes aux responsabilités et à la prise de décision,
- Egalité professionnelle,
- Egalité en droit et en dignité,
- Articulation des temps de vie.



## Ile de La Réunion – Programme FSE 2007-2013 Rapport Annuel 2008

Elle développe pour cela un partenariat étroit avec les acteurs locaux : services de l'Etat, collectivités régionale, départementale et locales, réseaux économiques, tissu associatif. Sur le champ de l'égalité professionnelle des actions récentes ont été et sont menées avec le soutien du FSE en vue :

- d'une meilleure connaissance des avancées de l'égalité femmes-hommes à La Réunion par la commande et la publication d'études :
  - quantitative : brochure les chiffres clé de la parité publiée, à la demande la DRDFE, par l'INSEE Réunion en 2005 et consultable sur son site Internet,
  - qualitative : Promotion de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes à la Réunion en cours de réalisation par l'Observatoire du Développement de La Réunion
- d'une diffusion de l'approche égalitaire entre les femmes et les hommes au niveau professionnel auprès d'un large public : scolaires et étudiants, professionnels, demandeurs d'emploi, élus et décideurs.

### 2.2.4.2 Promotion de la non discrimination

La Halde peut être saisie directement ou par l'intermédiaire d'un parlementaire ou d'une association. Elle dispose également du droit d'auto-saisine et peut transmettre un dossier à l'autorité disciplinaire. Elle a pour mission d'informer, de diffuser les bonnes pratiques, d'assurer une médiation, d'assister en justice, de faire évoluer le droit.

Aucune saisine de la Halde n'a été constatée pour l'année 2008 en lien avec les dossiers soutenus au titre du FSE.

L'autorité de gestion et ses partenaires ont complété ce dispositif de lutte contre les discriminations et pour l'égalité par des actions spécifiques visant à s'assurer du respect de ces principes en :

- associant la délégation régionale des droits de la femme et de l'égalité aux différents travaux d'élaboration et de mise en œuvre des programmes européens ;
- préservant le système de gestion intégré et les échanges mensuels avec les services en charge des questions d'égalité : un Comité de programmation unique pour l'ensemble des fonds (CLS) permettant d'avoir des échanges avec les services de la Direction du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ;
- veillant à que l'information et la communication puissent toucher tous les publics sans discrimination (notamment grâce à Internet avec un accès adapté au site [www.reunioneurope.org](http://www.reunioneurope.org) pour les déficients visuels) ;
- mettant en place des formations sur le FSE dans le cadre du mainstreaming : la formation visera d'une part à sensibiliser le personnel administratif et décisionnaire à la problématique de l'égalité, et, d'autre part, à répondre aux besoins en formation spécifiques des femmes, quand de tels besoins sont manifestes ;
- soutenant des actions spécifiques transversales concourant à ces priorités (centre de ressources sur l'égalité des chances, accompagnement de l'insertion des personnes



## Ile de La Réunion – Programme FSE 2007-2013 Rapport Annuel 2008

handicapées...). En 2008 a été programmé sur le FSE, le programme d'actions de l'Agence pour l'intégration de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes à la Réunion qui vise à :

- valoriser la contribution des femmes au niveau économique en encourageant la mixité des emplois, par des actions de formation d'acteurs de l'emploi de la formation, de l'éducation et de l'orientation ainsi que des actions de sensibilisation du public cible (les femmes et les jeunes filles),
- soutenir la création de conditions favorables au changement par des actions de communication,
- participer à des actions et manifestations communes,
- intégrer et créer des réseaux,
- inciter à la mise en place de statistiques sexuées pour mesurer l'impact de l'avancée et de l'intégration de l'égalité des chances.

### **2.3. Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face**

L'année 2008 a été marquée par la publication au niveau national de plusieurs textes réglementaires relatifs à la gestion et au contrôle du FSE, instituant ainsi une certaine instabilité du cadre de gestion national. Instabilité accentuée pour le PO FSE 2007-2013 Réunion, dans la mesure où les nouveaux textes ont été conçus à partir du schéma de PO FSE Compétitivité régionale et emploi, ce qui a nécessité des adaptations afin, notamment de préserver les fondamentaux du système de gestion confirmé par les missions d'audit.

### **2.4. Changement du contexte de la mise en œuvre du programme opérationnel (s'il y a lieu)**

En 2008, il n'y a pas de modification majeure des politiques communautaires et nationales ayant eu une incidence sur le lancement du PO FSE. Néanmoins, il est proposé de rappeler les principaux éléments de contexte qui ont un lien avec le PO.

L'année 2008 a été marquée par le début de la crise financière, même si ses conséquences sur le programme FSE ont été plutôt limitées fin 2008, il conviendra de mesurer l'impact sur l'année 2009. Au niveau communautaire, une réflexion a été lancée sur la définition de mesures pour accélérer et simplifier la mise en œuvre des programmes dans le contexte de la crise et du plan européen pour la relance économique. Deux mesures, en particulier, sont susceptibles d'avoir un impact important sur la programmation :

- L'attribution d'une avance supplémentaire qui viendrait diminuer les montants à justifier lors de la première échéance du dégageement d'office.
- L'extension de la période d'éligibilité des dépenses du DOCUP 2000-2006 jusqu'au 30 Juin 2009.
- L'extension des possibilités de déclaration forfaitaires des dépenses



## Ile de La Réunion – Programme FSE 2007-2013 Rapport Annuel 2008

Un travail important a été réalisé au niveau national pour la mise en place d'un plan de relance en 2009. Les propositions de modification du PO FSE Réunion ont été étudiées, mais elles n'ont pas été retenues dans la mesure où les orientations du FSE à La Réunion intègrent déjà les priorités affichées dans le plan de relance national.

### **2.4.1 La loi relative aux libertés et responsabilités locales**

La loi n° 2004-809 du 13 Août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales a été publiée au Journal Officiel du 17 Août 2004.

Elle parachève le dispositif constitutionnel et législatif engagé avec la réforme constitutionnelle du 28 Mars 2003 et prolongé par les lois organiques relatives au référendum local, à l'expérimentation et à l'autonomie financière des collectivités locales.

L'élargissement des responsabilités des collectivités territoriales concerne principalement les champs suivants :

- développement économique, tourisme et formation professionnelle ;
- équipements ;
- solidarité et santé ;
- logement social et construction ;
- éducation ;
- culture.

Sur le plan des modalités, les nouvelles responsabilités confiées aux collectivités ne font pas systématiquement l'objet de transferts de compétences « classiques » mais reposent également sur des mécanismes nouveaux tels que l'expérimentation, le transfert de compétence à la demande des collectivités ou encore la délégation de compétences.

Au plan local, l'année 2008 a constitué la quatrième année de pleine mise en œuvre de ces dispositions législatives qui n'ont pas eu d'incidence notable sur la mise en œuvre du PO.

### **2.4.2 La Loi d'Orientation pour l'Outre-Mer (LOOM) et la Loi de Programme pour l'Outre-Mer (LPOM)**

Adoptée le 13 décembre 2000, la Loi d'Orientation pour l'Outre-Mer a maintenu courant 2008 un ensemble de mesures économiques et sociales applicables aux départements d'outre-mer.

Sur le plan de l'action en direction des entreprises, cette loi comprend quatre dispositifs principaux qui se déclinent comme suit :

- un dispositif d'allègement des cotisations et contributions des employeurs et travailleurs indépendants dont l'objectif est de favoriser la création et le développement durable d'entreprises indépendantes dans le commerce et l'artisanat ;
- une exonération de cotisations patronales de sécurité sociale destinée à dynamiser la croissance économique et la croissance de l'emploi salarié par un fort abaissement du coût du travail salarié dans les secteurs créateurs d'emplois ;



## Ile de La Réunion – Programme FSE 2007-2013 Rapport Annuel 2008

- un plan d'apurement des dettes des entreprises en difficulté, visant à assainir leur situation sociale et fiscale ;
- une aide à la création d'emplois en faveur des entreprises des départements d'outre-mer qui participent au désenclavement de l'économie en contribuant à la diversification de leurs débouchés commerciaux.

Adoptée le 21 Juillet 2003, la Loi de Programme pour l'Outre-Mer a prévu un ensemble de mesures économiques et sociales à long terme applicables dans le long terme (15 ans) aux départements d'outre-mer. Ces mesures, qui visent à promouvoir un développement économique durable, s'articulent autour de trois axes :

- l'encouragement de la création d'emplois durables à travers un allègement renforcé de charges sociales pour les entreprises subissant plus particulièrement les contraintes liées à l'éloignement, à l'insularité et à un environnement régional où le coût du travail est bas. Ces mesures en faveur des entreprises sont complétées par des mesures en faveur de l'insertion des jeunes (aides à l'embauche, simplifications administratives et reconnaissance des diplômés) ;
- la relance de l'investissement privé par un dispositif fiscal rénové au niveau de sa durée de validité (15 ans), des secteurs éligibles et plus particulièrement encouragés (hôtellerie, logement, énergies renouvelables, interventions en faveur des petites et très petites entreprises) ;
- le renforcement de la continuité territoriale entre les collectivités d'Outre-Mer et la Métropole avec, d'une part, un allègement des charges sociales pour les entreprises de transport aérien, maritime et fluvial qui desservent l'outre-mer et, d'autre part, un dispositif d'abaissement du coût des billets d'avion ;

Parmi les différentes interventions prévues au titre de la LOPOM, le régime de défiscalisation ainsi que les dispositions relatives à l'emploi ont été approuvés par la Commission européenne le 11 Novembre 2003 avec une pleine mise en œuvre en 2008 malgré des lenteurs au niveau des agréments délivrés au niveau central.

### **2.4.3 La mise en œuvre de la réforme de l'Octroi de Mer**

Taxe indirecte portant initialement sur les seuls produits importés puis étendue aux productions locales par la loi de 1992, l'octroi de mer constitue un des éléments de référence de l'environnement économique des entreprises à la Réunion.

Devant arriver à expiration le 31 Décembre 2002, les modalités de ce régime fiscal ont été prorogées d'un an afin de proposer de nouvelles modalités à la Commission européenne visant à consolider ce dispositif sur une nouvelle période de quinze ans. Le 17 Décembre 2003, la Commission européenne s'est prononcée en faveur de la poursuite de ce régime pour une durée de 10 ans avec des marges d'adaptation plus limitées.

En 2004, ce régime a pu ainsi être consolidé pour 10 ans par la loi du 2 juillet 2004 relative à l'octroi de mer qui autorise des écarts de taxation au bénéfice des productions locales dans des conditions fixées par une décision du Conseil de l'Union Européenne du 10 février 2004 et aménage la répartition du produit de la taxe entre les collectivités bénéficiaires.



## Ile de La Réunion – Programme FSE 2007-2013 Rapport Annuel 2008

Les modalités de mise en œuvre ont été précisées par le décret d'application n°2004-1550 du 30 décembre 2004 relatif à l'octroi de mer qui a ainsi permis aux acteurs de disposer d'un cadre de gestion stabilisé au cours de l'année 2008.

### **2.5. Modifications importantes au sens de l'article 57 du règlement (CE) n° 1083/2006 (le cas échéant)**

Aucune modification importante au sens de l'article 57 (pérennité des opérations) du règlement (CE) n° 1083/2006 n'a été identifiée en 2007 compte tenu du lancement récent de la programmation.

### **2.6. Complémentarité avec d'autres instruments**

La mise en place de la stratégie régionale intégrée et la méthodologie de travail retenue au niveau local ont permis dès la conception des programmes d'établir des lignes de partage claires entre les différentes interventions. Les choix décrits ci-dessous sont cohérents avec les fiches « articulation entre fonds » réalisées par les autorités nationales au niveau des documents stratégiques nationaux.

Les lignes de complémentarité suivantes entre fonds ont été établies :

- S'agissant des interventions renforçant la compétitivité des hommes, quelques lignes de partage claires ont été définies entre le FEDER et le FSE sur :
  - les interventions dans le champ de l'éducation et de la formation professionnelle : seront pris en compte dans le cadre du programme FEDER les investissements en faveur des établissements d'enseignement et de formation professionnelle alors les cycles de formation professionnelle, les interventions en faveur des étudiants, des équipes pédagogiques et des systèmes de formation relèveront du champ d'intervention du FSE.
  - la recherche : les infrastructures de recherche, les programmes de recherche et les actions visant la diffusion de la culture scientifique et technique bénéficieront d'un concours du FEDER alors que le FSE se concentrera notamment sur les allocations de recherche doctorale et post-doctorale.
- S'agissant des interventions agissant sur la compétitivité économique, quelques lignes de partage ont été ici définies, d'une part, entre le FEDER et le FEADER et, d'autre part, entre le FEDER et le FEP sur :
  - les activités d'innovation : le FEADER prendra en charge toutes les actions d'expérimentation au champ ou en laboratoire pouvant être valorisées et diffusées sur le terrain afin de tenir compte des contraintes réglementaires. Le FEDER soutiendra des programmes de recherche agronomique n'ayant pas une application directe sur le terrain.

La qualité et l'efficacité de l'articulation entre les fonds dépend également étroitement de l'architecture du système de gestion : ainsi le maintien du Comité Local de Suivi (Comité de



## Ile de La Réunion – Programme FSE 2007-2013 Rapport Annuel 2008

Programmation) unique plurifonds constitue un élément essentiel pour garantir une articulation cohérente entre les fonds.

### 2.7. Modalités de suivi

#### 2.7.1. Cadre de la mise en œuvre du programme en 2008

##### Comités de programmation tenus en 2008

Le comité de programmation, plus connu localement sous le nom de comité local de suivi (CLS) se réunit régulièrement chaque mois pour examiner les dossiers présentés à l'éligibilité des fonds structurels.

Les décisions du comité font l'objet d'un relevé de conclusions cosigné par les trois présidents. La présentation de ce document est nécessaire lors de l'engagement juridique d'attribution des fonds des dossiers agréés.

Par ailleurs, à l'issue de chaque réunion du CLS, une synthèse des avis est éditée, puis remise aux services le lendemain.

Pour l'année 2008, le Comité Local de Suivi s'est réuni à 12 reprises aux dates suivantes :

14 Février 2008	07 Mai 2008	07 Août 2008	06 Novembre 2008
16 Mars 2008	10 Juin 2008	04 Septembre 2008	04 Décembre 2008
03 Avril 2008	03 Juillet 2008	02 Octobre 2008	29 Décembre 2008

De plus, dans le cadre de la préparation des programmes opérationnels de la période 2007 – 2013, le CLS s'est réuni à 23 reprises dans une configuration restreinte. Ces réunions ont été essentiellement consacrées à l'établissement des critères de sélection des programmes opérationnels, et à la définition du descriptif des systèmes de gestion et de contrôle. Enfin, le CLS a été amené dans le cadre de 6 procédures écrites.

##### Données indicatives sur la programmation pour l'année 2008 :

Au cours de cette année, 113 dossiers ont été examinés lors des différents Comités Local de Suivi, ce qui représente un montant de 56,494 millions d'euros programmés. La répartition de cette masse financière est la suivante :

Données indicatives en Millions d'euros :

	<b>Axe 1</b>	<b>Axe 2</b>
Montant FSE programmé du 01/01/2008 au 31/12/2008	21 M€ 11,7 % <i>des crédits prévus pour l'axe</i>	35,5 M€ 10,52 % <i>des crédits prévus pour l'axe</i>
Rappel Année 2007	24 M€ 13,5 % <i>des crédits prévus pour l'axe</i>	44,443 M€ 13 % <i>des crédits prévus pour l'axe</i>

Au 31 décembre 2008, un montant cumulé de près de 56,5 millions d'euros de FSE a été programmé, soit 11 % de l'enveloppe disponible. Malgré quelques décalages dans la programmation de certaines actions (cf. point 2.1.6), l'année 2008 a été marquée à la fois par



## Ile de La Réunion – Programme FSE 2007-2013 Rapport Annuel 2008

un maintien du niveau de programmation par rapport à 2007 et par la définition des critères de sélection (12 cadres d'intervention agréés) d'un nombre important de dispositifs qui vont produire leurs « effets » en 2009.

Par ailleurs, pour certains dispositifs reconduits sur la période 2007-2013, de nouvelles modalités de mise en œuvre, fondées sur une rationalisation des moyens ont été actées lors des négociations. Elles se traduisent par un montant FSE programmé, inférieur aux années précédentes. C'est le cas par exemple des dispositifs d'aide à la création d'activité ou encore des PLIE. Ces nouvelles orientations n'ont aucune incidence sur le dégageant d'office puisqu'elles avaient été intégrées dans les prévisions de dépenses annuelles de la maquette 2007-2013.

### **Comités de Suivi tenus en 2008**

Localement appelés Comité National de Suivi (CNS), les comités de suivi sont coprésidés par un représentant de l'État (Monsieur le Préfet ou son représentant), du Conseil Régional (Monsieur le Président ou son représentant), du Conseil Général (Madame le Président ou son représentant).

Trois consultations du Comité de Suivi sous la forme d'une procédure écrite ont eu lieu en mars, août et septembre 2008. Il s'agissait de soumettre à l'avis des membres les critères de sélections pour les programmes opérationnels de la période 2007 – 2013 et les rapports annuels d'exécution pour l'année 2007.

Un Comité de Suivi s'est tenu en octobre 2008 dans le cadre de la gestion du DOCUP 2000 – 2006 et des programmes opérationnels 2007 – 2013.

Les principales décisions de ce CNS sont les suivantes :

#### **•Comité National de Suivi du 17 Octobre 2008 •**

#### **Relevé de conclusions du Comité National de Suivi de Novembre 2007**

Le Comité approuve le relevé de conclusions du Comité National de Suivi de novembre 2007.

#### **Relevé de conclusions du Comité National de Suivi de Juillet 2008 sur le Docup 2000-2006 (procédure écrite) et les suites données**

Le Comité prend acte de l'approbation du relevé de conclusions du Comité National de Suivi de Juillet 2008 relatif au rapport annuel d'exécution 2007 du Docup.

#### **Etat d'avancement du DOCUP 2000-2006**

Sur la base de ces éléments présentés en séance et du rapport du CNS, le Comité prend acte de l'état d'avancement du DOCUP et des perspectives en matière de clôture pour le FEDER, le FSE, le FEOGA et l'IFOP.

#### **Relevé de conclusions du Comité National de Suivi de Mars 2008 (procédure écrite) sur les critères de sélection des programmes 2007-2013**



## Ile de La Réunion – Programme FSE 2007-2013 Rapport Annuel 2008

Le Comité prend acte de l'approbation du relevé de conclusions du Comité National de Suivi de Mars 2008 relatif aux critères de sélection, ces derniers faisant l'objet d'un nouvel examen à l'occasion du présent Comité compte tenu des demandes de précision de la Commission européenne et du Ministère de l'Agriculture.

### **Relevé de conclusions du Comité National de Suivi d'Août 2008 (procédure écrite) sur le rapport annuel 2007 FEADER**

Le Comité prend acte de l'approbation du relevé de conclusions du Comité National de Suivi d'Août 2008 relatif au rapport annuel 2007 FEADER.

### **Relevé de conclusions du Comité National de Suivi de Septembre 2008 (procédure écrite) sur le rapport annuel 2007 FEDER**

Le Comité prend acte de l'approbation du relevé de conclusions du Comité National de Suivi de Septembre 2008 relatif au rapport annuel 2007 FEDER étant entendu que les réponses à des remarques éventuelles de la Commission seront apportées dans le cadre du rapport annuel 2008.

### **Relevé de conclusions du Comité National de Suivi de Septembre 2008 (procédure écrite) sur le rapport annuel 2007 FSE**

Le Comité prend acte de l'approbation du relevé de conclusions du Comité National de Suivi de Septembre 2008 relatif au rapport annuel 2007 FSE étant entendu que les réponses à des remarques éventuelles de la Commission seront apportées dans le cadre du rapport annuel 2008.

### **Avancement de la stratégie régionale intégrée 2007-2013**

Le Comité prend acte de l'état d'avancement de la stratégie régionale intégrée 2007-2013 et de la méthode de suivi proposée.

### **Priorité thématique du CNS**

Le Comité approuve le choix du thème central de l'année 2009 « recherche-développement-innovation ».

### **Avancement du plan de communication et du plan d'évaluation 2007-2013**

Le Comité prend acte de l'état d'avancement du plan de communication et du plan d'évaluation 2007-2013.

### **Avancement des POE 2007-2013**

Le Comité prend acte de l'état d'avancement des programmes FEDER convergence, FEDER coopération, FSE, FEADER ainsi que du volet régional du PO FEP pour la période 2007-2013.

### **Critères de sélection des programmes 2007-2013**



Ile de La Réunion – Programme FSE 2007-2013  
Rapport Annuel 2008

Le Comité approuve les critères de sélection des différents programmes ainsi que le mode opératoire proposé pour leur suivi.

### 2.7.2 Actions relatives au niveau national

Les autorités nationales ont élaboré plusieurs textes à l'attention des autorités de gestion et organismes intermédiaires :

- Instruction DGEFP du 6 Octobre 2008 sur la méthode de contrôle de service fait en vue du paiement de l'aide communautaire
- Instruction DGEFP du 22 Décembre 2008 relative aux règles applicables à l'éligibilité temporelle

L'autorité de gestion a pris en compte ces documents notamment dans le cadre des travaux sur les procédures de gestion 2007-2013 afin de voir, le cas échéant, comment les adapter et simplifier les procédures.

### 2.7.3 Informations relatives aux dispositions régionales

Ainsi que l'autorise l'article 11-3-b du règlement (CE) 1081/2006 du 5 juillet 2006, l'autorité de gestion du PO FSE Réunion a défini, en lien avec les services de la Commission une méthodologie pour la déclaration forfaitaire, dans la limite de 20% des coûts indirects des opérations subventionnées par le FSE.

Il s'agit d'un choix de gestion qui n'existait pas pour les programmes opérationnels 2000-2006. L'objectif étant de simplifier les opérations de justification des dépenses, tant pour les bénéficiaires que pour l'administration en concentrant sur un nombre de pièces justificatives plus limité le travail de déclaration de dépenses.

Cette option est une simplification de gestion offerte au porteur de projet. Celui-ci a donc le choix entre deux alternatives :

- « déclaration forfaitaire des coûts indirects »
- « justification des dépenses au FSE : justification des dépenses indirectes réellement encourues.

La méthodologie retenue repose sur les principes suivants :

1. les dépenses indirectes déclarées forfaitairement ne doivent pas dépasser 20% des dépenses directes éligibles,
2. ce taux doit être défini au cours de l'instruction, validé à la programmation, et être identifié dans la convention, de même que la liste des charges directes retenues éligibles,
3. c'est la raison pour laquelle, cette option ne peut plus être sollicitée par le porteur de projet une fois l'instruction terminée.
4. De même, ni le taux, ni la liste des charges directes ne sont modifiables, une fois le dossier programmé. Ce taux sera déterminé sur la base des coûts historiques



Ile de La Réunion – Programme FSE 2007-2013  
Rapport Annuel 2008

présentés dans les comptes rendus d'exécution des 3 dernières années connues (détenus par l'administration) portant sur des actions de même nature.

La méthodologie a fait l'objet d'un agrément du Comité local de Suivi le 7 Mai 2008 et elle a été validée par la Commission le 25 Mars 2009.

Il est prévu que ce dispositif puisse faire l'objet d'ajustements, à l'issue d'un état des lieux partagé à la fin de la 1ère année de mise en œuvre.

**2.8. Réserve nationale de performance (le cas échéant, et pour le rapport annuel d'exécution présenté pour 2010 uniquement)**

Sans objet en 2008



### 3- Mise en œuvre par priorités

Afin de conserver la logique de l'approche stratégique et dans un souci de lisibilité, le programme opérationnel FSE de l'île de La Réunion est constitué de deux axes prioritaires.

- **Axe prioritaire n°1 - Répondre aux nouveaux défis en développant une offre de formation innovante et favoriser la mobilité éducative et professionnelle.**
- **Axe prioritaire n°2 - Renforcer la cohésion sociale et poursuivre l'effort de qualification et de professionnalisation de la population active.**

Pour chacun de ces axes, des objectifs principaux ont été définis ainsi que des indicateurs associés.

#### **Avertissement :**

Les tableaux d'avancement prévus à l'annexe XVIII du règlement (CE) n° 1083/2006 ont été renseignés au niveau de chacun des indicateurs (réalisation, résultat) permettant le suivi des objectifs stratégiques prévus au sein de chaque axe (objectifs 1a, 1b ...). Les indicateurs sont renseignés sur la base des bilans des actions déclarées à la Commission. Ce choix méthodologique explique pourquoi les indicateurs de réalisation ne sont pas renseignés dans le présent rapport.

En complément de ces tableaux détaillés correspondant au format réglementaire, un tableau de synthèse d'avancement par axe figure au début de chaque axe afin de disposer d'une vision synthétique de l'avancement des réalisations et des résultats.



### **3.1 Axe Prioritaire 1 : Répondre aux nouveaux défis en développant une offre de formation innovante et en favorisant la mobilité éducative et professionnelle**

Si la croissance démographique et l'élévation des niveaux de qualification, sont des enjeux majeurs pour le développement de La Réunion il importe dès aujourd'hui de faire évoluer l'offre de formation pour qu'elle s'adapte aux secteurs porteurs des emplois de demain soit dans les filières stratégiques définies soit en anticipant les grands chantiers. Il s'agit donc de développer une offre de qualification en cohérence avec l'émergence des secteurs économiques concernés tels que celui des services à la personne.

Le développement récent à La Réunion des formations d'enseignement supérieur nécessite un accompagnement soutenu pour accroître les formations de très haut niveau pour tous les secteurs porteurs.

Il importe par conséquent d'anticiper les évolutions des ressources humaines et du marché du travail afin d'obéir à une stratégie d'ensemble concourant à améliorer et mieux coordonner les politiques d'emploi et de formation. Le défi de l'adaptation entre offre d'emploi et offre de formation se traduit par des efforts soutenus et réactifs en matière d'ingénierie.

Enfin, la stratégie régionale intégrée a retenu l'augmentation des possibilités d'emploi et de formation à l'extérieur et l'ouverture des possibilités de mobilité éducative et professionnelle comme un défi à relever.

Le FSE et le FEDER contribuent de manière complémentaire à ces orientations.

Au titre des interventions relevant du champ du FSE 3 objectifs principaux ont été identifiés. Il s'agit :

- a) Objectif 1a - Développer les dispositifs d'éducation et de formation innovants**
- b) Objectif 1b - Investir dans l'ingénierie de formation pour anticiper les enjeux à venir**
- c) Objectif 1c - Encourager la mobilité éducative et professionnelle à l'échelle internationale**



### 3.1.1 Réalisation des objectifs et analyse des progrès accomplis de l'axe prioritaire 1

#### 3.1.1.1 Informations sur l'avancement physique et financier de l'axe prioritaire 1

##### A) Tableau de synthèse d'avancement physique de l'axe prioritaire 1

	Indicateurs	Indicateurs liés à la programmation en 2008	Indicateurs liés à la déclaration de dépenses	Valeur cible	Valeur de référence
<b>Objectif 1-a</b> <b>Développer les dispositifs d'éducation et de formation innovants</b>	Nb d'étudiant	829		650 sur 2007-2013	620 sur 2000-2006
	Nb d'entreprises	4		25/an	20/an
	Nb de demandeurs d'emploi	665		4200/an	3800/an
	Nb d'actions mises en œuvre	34		600 sur 2007-2013	450 sur 2000-2006
	Nb d'heure/stagiaire	1 914 301		4500000/an	3700000/an
	Nb de filières émergentes soutenues	2		3/an	2/an
<b>Objectif 1-b</b> <b>Investir dans l'ingénierie pour anticiper les enjeux à venir</b>	Nb de structures aidées	3		12/an	12/an
	Augmentation du nombre d'actions réalisées (études, outils d'information...)	17		130 sur 2007-2013	115 sur 2000-2006
<b>Objectif 1-c</b> <b>Encourager la mobilité éducative et professionnelle à l'échelle internationale</b>	Nb d'étudiant	551		7 600/an	7 500/an
	Nb de demandeurs d'emploi	6 720		8 000/an	7 500/an
	Internationalisation des départs	nc		700 / an	600 en 2006
	NB de partenaires mobilisés par les opérateurs dans la gestion de la mobilité	nc		100 sur 2007-2013	80 sur 2000-2006

##### B) Tableau de synthèse d'avancement financier de l'axe prioritaire 1

<i>Indicateurs financier pour l'axe prioritaire 1</i>	<i>Programmé (M€)</i>
Montant FSE programmé en 2008	21M€



Ile de La Réunion – Programme FSE 2007-2013  
Rapport Annuel 2008

Taux de FSE programmé en 2008 par rapport au montant prévu 2007-2013	11,7 %
Montant FSE déclaré en 2008	
Taux de FSE déclaré en 2008 par rapport au montant prévu 2007-2013	



### **C) Informations par groupes cibles**

		<b>Nombre en 2008</b>
Participants	Entrants	-
	En cours	-
	Sortants	-
Sexe	Femmes	-
	Hommes	-
Age	24 ans	-
	25 à 54 ans	-
	55 ans	-
groupes vulnérables	pers. handicapées	-
	pers. en situation d'illettrisme	-
Niveau d'instruction	CITE 1 et 2 (niveau 5 et 5 bis)	-
	CITE 3 (niveau 4)	-
	CITE 4 (niveau 3)	-
	CITE 5 et 6 (niveau 1 et 2)	-

Les données seront renseignées sur la base des bilans d'action qui seront pris en compte lors des déclarations de dépenses.

### **D) Indication de la part des crédits alloués à la priorité 1 conformément à l'article 34-2 du règlement (CE) n°1083/2006 et**

Dans le cadre des programmes opérationnels FSE/FEDER de La Réunion, l'autorité de gestion a fait le choix de ne pas recourir à l'article 34-2, du règlement (CE) n°1083/2006.

### **E) Informations requises à l'article 10 du règlement (CE) n°1081/2006**

- **La dimension de l'égalité entre les hommes et les femmes**
- **Participation des migrants à l'emploi et renforcement de leur intégration sociale**
- **Intégration dans l'emploi et amélioration de l'inclusion sociale des minorités**
- **Renforcement de l'intégration dans l'emploi et l'inclusion sociale d'autres groupes défavorisés, y compris des personnes handicapées**
- **Actions innovantes,**
- **Actions transnationales et/ou interrégionales**

Pour le rapport annuel 2008, en l'absence d'indicateurs, les informations sont renseignées au niveau du programme opérationnel. La collecte de ces indicateurs permettra une analyse par axe prioritaire pour les prochaines années.



### 3.1.1.2 Analyse qualitative par objectif de l'axe prioritaire 1

---

#### **Objectif 1a - Développer les dispositifs d'éducation et de formation innovants**

---

Au sein de cet objectif les dispositifs retenus visent à renforcer et/ou développer une nouvelle offre de formation en faveur des secteurs d'avenir tout en mettant en place une politique de formation-emploi anticipant sur les besoins de main d'œuvre liés aux grands chantiers.

En complémentarité sont soutenus des dispositifs novateurs de formation, intégrant également l'aspect transnational.

Enfin, le soutien aux formations de haut niveau tel que Master et doctorat, est encouragé, y compris pour favoriser l'emploi des chercheurs.

#### **Information sur l'avancement physique de l'objectif 1-a**

Globalement, l'analyse des indicateurs fait apparaître des résultats contrastés mais en ligne avec les choix de programmation affichés.

La forte augmentation du nombre d'étudiants en 2008 s'explique à la fois par la programmation de tous les dispositifs en faveur de ce public et par la programmation, de filières nouvelles non encore existantes en 2007 (médico-sociale).

Concernant le nombre de demandeurs d'emploi, sa diminution par rapport à 2007 s'explique notamment par des retards de programmation de dispositifs au titre du FSE (voir point 2.1.6). Le nombre d'heures/stagiaires, en revanche augmente sensiblement pour se rapprocher des objectifs annoncés.

L'augmentation du nombre d'heures/stagiaire ne doit pas être rapprochée de la diminution du nombre de demandeurs d'emploi puisque les heures de formation ouvertes ont concerné essentiellement des étudiants.

L'intervention du FSE en faveur des demandeurs d'emploi a concerné principalement les secteurs de la pêche, du sanitaire et de l'entretien de l'espace rural.

Ainsi, les besoins dans la filière pêche, liés notamment aux projets de développement de ports de plaisance ou de pôle maritime, ont justifié la programmation des actions de formation en faveur de 130 bénéficiaires sur les métiers de mécanique maritime et de conduite de bateau.

La filière sanitaire constitue également un secteur porteur d'emplois. Avec le soutien du FSE, les formations ont été programmées à la fois à destination d'étudiants et de demandeurs d'emploi. Le taux de réussite aux examens s'élève en moyenne à 90 %, ce qui encourageant puisque les diplômés des différentes filières sont en situation d'emploi dès qu'ils sont diplômés.

Les réalisations restent encore sensiblement décalées par rapport aux objectifs. Mais ils s'améliorent par rapport à la première année de programmation. Cette tendance devrait se confirmer dans l'avenir.



Ile de La Réunion – Programme FSE 2007-2013  
Rapport Annuel 2008

		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
<b>INDICATEURS DE REALISATION (Objectif 1a : Développer les dispositifs d'éducation et de formation innovants)</b>											
Nombre d'étudiants	Programmé	1	829								
	Réalisé										
	Objectif	650 sur 2007-2013									
	Situation de référence	620 sur 2000-2006									
Nombre d'entreprises	Programmé		4								
	Réalisé										
	Objectif	25/an									
	Situation de référence	20/an									
Nombre de demandeurs d'emploi	Programmé	2 132	665								
	Réalisé										
	Objectif	4 200 / an									
	Situation de référence	3 800 / an									
Nombre d'actions mises en œuvre	Programmé	2	34								
	Réalisé										
	Objectif	600 sur 2007-2013									
	Situation de référence	450 sur 2000-2006									
Nombre d'heures stagiaire	Programmé	1 642 218	1 914 301								
	Réalisé										
	Objectif	4 500 000 / an									
	Situation de référence	3 700 000 / an									
<b>INDICATEURS DE RESULTAT (Objectif 1a : Développer les dispositifs d'éducation et de formation innovants)</b>											



Ile de La Réunion – Programme FSE 2007-2013  
Rapport Annuel 2008

Nombre de filières émergentes soutenues	Programmé	1	2								
	Réalisé										
	Objectif	3 sur la période									
	Situation de référence	2 sur la période									



Ile de La Réunion – Programme FSE 2007-2013  
Rapport Annuel 2008

**Information sur l'avancement financier de l'objectif 1-a pour l'année civile 2008 :**

Le taux de programmation enregistré en 2008 est en augmentation par rapport au montant programmé en 2007, mais reste légèrement en deçà des prévisions du rythme de programmation annuelle. Cette situation devrait s'améliorer au cours des prochaines années puisque plusieurs dispositifs dont les critères de sélection qui ont été définis courant 2008 (services à la personne, PLIE, lutte contre l'illettrisme...) vont produire leurs effets en 2009.

<i>Indicateurs financier pour l'objectif 1-a</i>	<i>Programmé</i>
Montant FSE programmé en 2008	8,133 M€
Taux de FSE programmé en 2008 par rapport au montant prévu 2007-2013	8,52 %
Montant FSE déclaré en 2008	0
Taux de FSE déclaré en 2008 par rapport au montant prévu 2007-2013	0



---

### **Objectif 1b - Investir dans l'ingénierie pour anticiper les enjeux à venir**

---

L'adaptation des ressources humaines au marché du travail s'appuie sur une stratégie d'ensemble alliant la coordination des politiques d'emploi et de formation à l'amélioration de leurs performances. Cette stratégie doit se traduire par un investissement dans une ingénierie de formation permettant d'anticiper les enjeux d'avenir.

Elle doit également permettre de structurer un dispositif permanent et réactif d'analyse, d'expertise et d'évaluation des politiques de formation, d'emploi et d'insertion.

#### **Informations sur l'avancement physique de l'objectif 1b**

A l'instar d'autres objectifs du programme, certains dispositifs n'ont pas encore été programmés. Toutefois, ces chiffres doivent être relativisés compte tenu de l'augmentation par rapport à 2007 notamment concernant le nombre d'actions réalisées.

Ont été programmés en 2008, le programme d'actions du CARIF-OREF et le programme 2008 d'actions de l'Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail.

Les missions du CARIF-OREF s'articulent autour :

- de la diffusion au niveau régional de l'information sur la formation professionnelle.  
Cette mission se compose :
  - d'une activité d'information générale sur la formation professionnelle et son environnement incluant un service de documentation et d'information sur les aides et l'accès à la formation.
  - d'une activité d'observatoire de la relation emploi formation avec les fonctions de valorisation de données économiques et statistiques et d'aides à la décision (OREF)
- du soutien à des opérations particulières (plans régionaux pour l'emploi des seniors).  
Le CARIF-OREF, dans ce cadre, met son expertise au service de l'élaboration d'un diagnostic partagé afin de construire un plan d'action.

Le programme 2008 d'actions de l'Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail comprend quant à lui :

- Des actions de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- Des actions d'accompagnement en faveur de l'amélioration de la qualité et de la cohérence en faveur des systèmes de formation du Plan Régional de Développement de Formations
- Des actions visant la santé au travail
- Des actions d'accompagnement des filières de l'Economie Sociale et Solidaire



Ile de La Réunion – Programme FSE 2007-2013  
Rapport Annuel 2008

2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------

**INDICATEURS DE REALISATION (Objectif 1-b : Investir dans l'ingénierie pour anticiper les enjeux à venir)**

Nombre de structures aidées	Programmé	1	3							
	Réalisé									
	Objectif	12 / an								
	Situation de référence	12 / an								

**INDICATEURS DE RESULTAT (Objectif 1-b : Investir dans l'ingénierie pour anticiper les enjeux à venir)**

Augmentation du nombre d'actions réalisées (études, outils d'information...)	Réalisé	2	17							
	Objectif	130 sur 2007-2013								
	Situation de référence	115 sur 2000-2006								



Ile de La Réunion – Programme FSE 2007-2013  
Rapport Annuel 2008

**Informations sur l'avancement financier de l'objectif 1-b :**

Le rythme de mobilisation des crédits affectés à l'objectif 1b s'est accéléré en 2008 pour atteindre un niveau de programmation en ligne avec les prévisions, même si un dispositif prévu au PO n'a encore pas été mis en œuvre. Il devrait l'être au cours de l'année 2009.

<i>Indicateurs financier pour l'objectif 1-b</i>	<i>Programmé</i>
Montant FSE programmé en 2008	1,220 M€
Taux de FSE programmé en 2008 par rapport au montant prévu 2007-2013	12 %
Montant FSE certifié en 2008	
Taux de FSE certifié en 2008 par rapport au montant prévu 2007-2013	



---

### **Objectif 1c – Encourager la mobilité éducative et professionnelle à l'échelle internationale**

---

Ouvrir l'accès à des formations et emplois locaux en élargissant les possibilités de mobilité éducative professionnelle et en élargissant également le champ géographique de cette mobilité.

Cette démarche, qui s'inscrit dans une logique de fluidification des flux aller-retour et surtout d'ouverture de l'île sur l'extérieur doit concerner à la fois les bénéficiaires, par un accompagnement des candidats à la mobilité, mais également les dispositifs afin d'améliorer les aller/retour entre formation et accès au marché du travail local.

#### **Informations sur l'avancement physique de l'objectif 1c**

Les actions programmées en 2008 concernent la mobilité éducative et professionnelle. Selon la catégorie du public, les prestations proposées sont différents :

- Demandeurs d'emploi : aides à la recherche d'emploi (prise en charge des frais de transports, accueil, informations des porteurs de projets, prospection d'emploi en mobilité, préparations des candidats au départ...), formations professionnelle en mobilité ;
- Etudiants : aides forfaitaires à l'accompagnement et à l'installation, aides à l'inscription dans les établissements d'enseignement supérieur dans des filières non existantes à La Réunion.

En termes d'avancement, on peut noter :

- une légère augmentation du nombre de demandeurs d'emploi bénéficiaires de prestations en termes de mobilité ;
- un nombre de d'étudiants décalé par rapport aux objectifs du PO. ce décalage tient d'avantage à une erreur dans les objectifs affichés que dans les résultats enregistrés. En effet, après vérification, il s'avère que les prévisions du PO sont supérieures aux objectifs réels des dispositifs de mobilité. Cette erreur sera corrigée lors de la révision à mi parcours. Aussi, les résultats de l'année 2008 sont en phase avec la politique de mobilité soutenus par le FSE.
- un seul dispositif n'a pas encore été programmé : « *Développement de l'apprentissage de langue étrangère* »



Ile de La Réunion – Programme FSE 2007-2013  
Rapport Annuel 2008

2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------

<b>INDICATEURS DE REALISATION (Objectif 1C : Encourager la mobilité éducative et professionnelle à l'échelle internationale)</b>										
Nombre d'étudiants	Programmé	552	551							
	Réalisé									
	Objectif	7 600 / an								
	Situation de référence	7 500 / an								
Nombre de demandeurs d'emploi	Programmé	6 500	6 720							
	Réalisé									
	Objectif	8 000 / an								
	Situation de référence	7 500 / an								

<b>INDICATEURS DE RESULTAT (Objectif 1c : Encourager la mobilité éducative et professionnelle à l'échelle internationale)</b>										
Internationalisation des départs	Programmé									
	Réalisé									
	Objectif	700 / an								
	Situation de référence	600 en 2006								
Nombre de partenaires mobilisés par les opérateurs dans la gestion de la mobilité	Programmé									
	Réalisé									
	Objectif	100 sur 2000-2006								
	Situation de référence	80 sur 2007-2013								



Ile de La Réunion – Programme FSE 2007-2013  
Rapport Annuel 2008

**Information sur l'avancement financier de l'objectif 1c :**

<i>Indicateurs financiers pour l'objectif 1c</i>	<i>Programmé</i>
Montant FSE programmé en 2008	11,647 M€
Taux de FSE programmé en 2008 par rapport au montant prévu 2007-2013	15 %
Montant FSE déclaré en 2008	-
Taux de FSE déclaré en 2008 par rapport au montant prévu 2007-2013	-

Les montants programmés sont en ligne par rapport aux prévisions de dépenses annuelles du programme opérationnel. Il s'agit essentiellement de dispositifs consolidés dont le rythme de programmation est bien maîtrisé par les opérateurs et les services en charge du FSE.



### **3.1.2 Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face au titre de l'axe prioritaire 1**

Les problèmes de trésorerie rencontrés au cours de l'année 2007 se sont estompés en 2008 suite aux différentes avances versées par la Commissions. Quelques dispositifs prévus au PO ont été programmés en 2008 au titre du DOCUP 2000-2006 afin d'assurer une consommation optimale des crédits.

En outre, l'année 2008 a été consacrée en grande partie à l'élaboration du descriptif du système de gestion et contrôle du PO FSE Réunion. Ce travail partenarial a obligé l'ensemble des acteurs du FSE à se mobiliser à la fois sur les problématiques de procédures et de réorganisation des services, tout en veillant à la programmation des dossiers.

Enfin, l'année 2008 a été consacrée à la définition des critères de sélection de trois dispositifs qui vont produire leurs « effets » en 2009.



### **3.2. Axe prioritaire 2 : Renforcer la cohésion sociale et poursuivre l'effort de qualification et de professionnalisation de la population active**

Les formes d'exclusion à La Réunion sont diverses (formations, emploi, illettrisme...) et doivent être appréhendées dans leur globalité pour permettre aux personnes concernées de s'inscrire dans un parcours de formation, d'éducation, d'insertion sociale et professionnelle. L'enjeu est d'apporter des réponses aux phénomènes de précarisation et d'exclusion des populations qui ont du mal à s'adapter aux mutations que traverse le territoire.

L'investissement dans le capital humain concourt à la promotion de la compétitivité des hommes. Cet investissement doit permettre de lutter contre les formes d'exclusion, pour former et qualifier la ressource humaine sur le marché du travail et aussi pour anticiper, gérer les mutations économiques auxquels peuvent être confrontés les salariés.

En lien avec les orientations européennes, la stratégie régionale intégrée fait de la lutte contre l'illettrisme et de la redynamisation sociale des priorités majeures ; au même titre que la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes et l'égalité des chances.

De même l'effort entrepris pour maintenir une constante adéquation des compétences par rapport au marché du travail reste un objectif prioritaire de la stratégie régionale. En ce sens, seront privilégiées les actions d'accompagnement des mutations économiques, à la fois à destination des salariés mais aussi des demandeurs d'emploi.

Les niveaux de qualification ont nettement progressé même s'ils restent inférieurs à la moyenne métropolitaine. Ainsi, la sous-qualification d'une partie de la population reste une problématique à laquelle des réponses adaptées doivent être apportées. A ce titre, la formation initiale et continue constitue un défi encore d'actualité afin de permettre aux Réunionnais d'accéder au marché du travail.

Au titre des interventions relevant du champ du FSE, cinq objectifs principaux ont été identifiés :

- a) Favoriser l'insertion par une offre de formation adaptée**
- b) Accès à l'emploi par la voie de l'apprentissage**
- c) Accompagner les demandeurs d'emploi sur le marché du travail par la qualification**
- d) Promouvoir l'égalité des chances en intervenant sur les acteurs et les dispositifs**
- e) Anticiper les mutations économiques en adaptant les compétences des salariés au marché du travail**



### 3.2.1 Réalisation des objectifs et analyse des progrès accomplis de l'axe prioritaire 2

#### 3.2.1.1 Informations sur l'avancement physique et financier de l'axe prioritaire 2

##### A – Tableau de synthèse d'avancement physique de l'axe prioritaire 2

	Indicateurs	Indicateurs liés à la programmation en 2008	Indicateurs liés à la déclaration de dépenses	Valeur cible	Valeur de référence
<b>Objectif 2-a</b> Favoriser l'insertion par une offre de formation adaptée	Nb de bénéficiaires mis en parcours	5 011		110 000 sur 2007-2013	104 000 sur 2000-2006
	Nb de création d'activité	450		4 000 sur 2007-2013	3 000 sur 2000-2006
	Nb d'heure/ stagiaire	144 487		1 700 000/an	1 500 000/an
	Taux de sortie positive	60 %		60 % en 2013	55% en 2006
<b>Objectif 2-b</b> Accès à l'emploi par la voie de l'apprentissage	Nb de bénéficiaires	3 743		3 500/an	3 500/an
	Volume h stagiaires	1 502 287		1 700 000/an	1 700 000/an
	Nb de diplômés / an			2 100/an	2 100/an
	Elévation du niveau de qualification (nombre d'inscrits dans un cursus de niveau III, II et I)	324		3 600/an	3 500/an



Ile de La Réunion – Programme FSE 2007-2013  
Rapport Annuel 2008

	Indicateurs	Indicateurs liés à la programmation en 2008	Indicateurs liés à la déclaration de dépenses	Valeur cible	Valeur de référence
<b>Objectif 2-c</b> Accompagner les demandeurs d'emploi sur le marché du travail par la qualification	Nb de bénéficiaires	4 479		9 200/an	9 000/an
	Volume h stagiaires	2 614 450		1 200 000/an	1 100 000/an
	Taux de réussite	73 %		60% en 2013	60 % en 2006
<b>Objectif 2-d</b> Promouvoir l'égalité des chances en intervenant sur les acteurs et les dispositifs	Nb de structures bénéficiaires	2		10 sur 2007-2013	6 sur 2007-2013
	Nombre d'heures stagiaire	759 432		1 160 000 sur 2007-2013	1 100 000/an
	Diminution du taux d'illettrisme			13%	16%
	Taux de sortie positive des personnes inscrites dans un dispositif	36%		63% sur 2007-2013	60% sur 2000-2006
<b>Objectif 2-e</b> Anticiper les mutations économiques et poursuivre l'effort de qualification en adaptant les compétences des salariés au marché du travail	Nombre de bénéficiaires	640		2 500/an	2 500/an
	Nombre d'initiatives en faveur du dialogue social			4/an	0/an
	Nombre de programme de maintien dans l'emploi	1		7 sur 2007-2013	5 sur 2007-2013

**B – Informations sur l'avancement financier de l'axe prioritaire 2**

<i>Indicateurs financiers de l'axe prioritaire 2</i>	<i>Programmé</i>
Montant FSE programmé en 2008	35,5 M€
Taux de FSE programmé en 2008 par rapport au montant prévu 2007-2013	10,52 %
Montant FSE certifié en 2008	-
Taux de FSE certifié en 2008 par rapport au montant prévu 2007-2013	-



**C) - Informations par groupes cibles**

		Nombre en 2008
Participants	Entrants	-
	En cours	-
	Sortants	-
Sexe	Femmes	-
	Hommes	-
Age	24 ans	-
	25 à 54 ans	-
	55 ans	-
groupes vulnérables	pers. handicapées	-
	pers. en situation d'illettrisme	-
Niveau d'instruction	CITE 1 et 2 (niveau 5 et 5 bis)	-
	CITE 3 (niveau 4)	-
	CITE 4 (niveau 3)	-
	CITE 5 et 6 (niveau 1 et 2)	-

Les données seront renseignées sur la base des bilans des actions 2008 qui seront pris en compte dans les déclarations de dépenses.

**D) – Indication de la part des crédits alloués à la priorité 1 conformément aux articles 34-2 du règlement (CE) n°1083/2006 et 10 du règlement (CE) n°1081/2006**

Dans le cadre des programmes opérationnels FSE/FEDER, de La Réunion, l'autorité de gestion a fait le choix de ne pas recourir à l'article 34-2 du règlement (CE) n°1083/2006.

**E) Informations requises à l'article 10 du règlement (CE) n°1081/2006**

- La dimension de l'égalité entre les hommes et les femmes
- Participation des migrants à l'emploi et renforcement de leur intégration sociale
- Intégration dans l'emploi et amélioration de l'inclusion sociale des minorités
- Renforcement de l'intégration dans l'emploi et l'inclusion sociale d'autres groupes défavorisés, y compris des personnes handicapées
- Actions innovantes
- Actions transnationales et/ou interrégionales



Ile de La Réunion – Programme FSE 2007-2013  
Rapport Annuel 2008

Pour le rapport annuel 2008, en l'absence d'indicateurs, les informations sont renseignées au niveau du programme opérationnel. La collecte de ces indicateurs permettra une analyse par axe prioritaire pour les prochaines années.



### 3.2.1.2 Analyse qualitative par objectif de l'axe prioritaire 2

---

#### **Objectif 2a : Favoriser l'insertion par une offre de formation adaptée**

---

La société réunionnaise présente toujours de fortes disparités sociales aggravées par l'exclusion d'une population importante du marché du travail. Face à l'ampleur du phénomène d'exclusion, l'enjeu au regard de l'appui communautaire consiste notamment à renforcer les formes d'accompagnement individuels et adaptés afin de permettre aux publics les plus éloignés du marché du travail d'accéder à des formations professionnelles qualifiantes voir même à créer leur propre activité.

La performance du système éducatif constitue, par ailleurs, un levier pour la prévention de l'exclusion. Ainsi, l'adaptation du système scolaire aux personnes en situation d'exclusion est une réponse concrète aux problématiques d'inclusion sociale.

#### **Information sur l'avancement physique de l'objectif 2a**

L'insertion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail nécessite des dispositifs adaptés à leur situation. Demandeurs d'emploi, jeunes en échec scolaire, personnes très peu qualifiées, ils ont été plus de 5 000 bénéficiaires en 2008 à intégrer les dispositifs soutenus au titre de l'objectif 2a.

Une analyse des indicateurs de résultat permet d'apporter les précisions suivantes :

- une nette augmentation du nombre de bénéficiaires par rapport à l'année précédente ;
- mais qui reste en retard par rapport aux prévisions sur la période. Ceci s'explique par l'allongement de la période de réalisation (15 mois) de certains marchés publics de formation. Aussi, il n'a pas été nécessaire de programmer des actions en 2008, puisque celles programmées en 2007 se sont déroulées sur deux ans.
- une évolution encourageante du nombre de créateurs d'activité accompagnés par le FSE, nombre qui devrait d'améliorer en cours de période, du fait notamment de l'ouverture des porteurs de projet sur des secteurs d'activité porteurs (aide à la personne...)
- un taux de sortie positive légèrement supérieur aux prévisions

Le nombre de bénéficiaires augmente mais pas forcément sous l'angle formation. Les bénéficiaires mis en parcours correspondent essentiellement aux dispositifs de prestation d'insertion type PLIE, structures d'aide à la création d'activité...)

En revanche, ainsi qu'il a été expliqué plus haut, le nombre d'actions de formation sont quant à elles en diminution par rapport à 2007, ce qui se traduit par une baisse du nombre d'heures/stagiaire.



Ile de La Réunion – Programme FSE 2007-2013  
Rapport Annuel 2008

2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------

<b>INDICATEURS DE REALISATION (Objectif 2a : Favoriser l'insertion par une offre de formation adaptée)</b>										
Nombre de bénéficiaires mis en parcours	Programmé	2 349	501 1							
	Réalisé									
	Objectif	110 000 sur 2007-2013								
	Situation de référence	104 000 sur 2000-2006								
Nombre de création d'activité	Programmé		450							
	Réalisé									
	Objectif	4 000 sur la période								
	Situation de référence	3 500 sur la période								
Nombre d'heure/stagiaire	Programmé	675 934	144 487							
	Réalisé									
	Objectif	1 700 000 / an								
	Situation de référence	1 500 000 / an								
<b>INDICATEURS DE RESULTAT (Objectif 2a : Favoriser l'insertion par une offre de formation adaptée)</b>										
Taux de sortie positive	Réalisé		60%							
	Objectif	55 % en 2006								
	Situation de référence	60 % en 2013								



Ile de La Réunion – Programme FSE 2007-2013  
Rapport Annuel 2008

**Information sur l'avancement financier de l'objectif 2a :**

<i>Indicateurs financiers pour l'objectif 2-a</i>	<i>Programmé</i>
Montant FSE programmé en 2008	4,463 M€
Taux de FSE programmé en 2008 par rapport au montant prévu 2007-2013	5 %
Montant FSE déclaré en 2008	
Taux de FSE déclaré en 2008 par rapport au montant prévu 2007-2013	

Compte tenu des retards en 2008 dans la programmation de certains dispositifs (formation de remise à niveau, pré qualification...), le montant programmé est inférieur aux programmations antérieures. Ces retards seront rattrapés courant 2009.



**Objectif principal 2b : Accès à l'emploi par la voie de l'apprentissage**

Après une rupture avec le système scolaire, les jeunes doivent pouvoir disposer de passerelles spécifiques pour accéder au marché de l'emploi. C'est la raison pour laquelle il importe de soutenir, tant quantitativement que qualitativement, une offre de qualification professionnelle et d'insertion sur le marché du travail par la voie de l'apprentissage.

L'adaptation aux exigences du monde professionnel impliquera de veiller à la fois à l'élévation du niveau de qualification et à permettre un rallongement des parcours de qualification.

**Information sur l'avancement physique de l'objectif 2b**

Sur le dispositif apprentissage, on peut constater des niveaux de programmation proches des prévisions. En 2008 l'offre de formation s'est concentrée sur les domaines du commerce, des services et de l'artisanat.

Globalement, au titre de cet objectif, l'effectif est en diminution par rapport à 2007. Cette baisse est tout d'abord conjoncturelle puisque les effets de la crise économique mondiale se sont traduits, au niveau local, par une chute des recrutements des apprentis. Elle est également structurelle puisque des filières de formation (BTP, Industrie...) ont été programmées tardivement.

Quoi qu'il en soit, l'offre de formation en 2008, reste en phase avec les objectifs de maintien de l'effort de qualification. Dans les domaines commerce et services par exemple, l'évolution de l'offre de formation vers le niveau supérieur s'est accompagné d'un maintien des niveaux V.



Ile de La Réunion – Programme FSE 2007-2013  
Rapport Annuel 2008

2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------

<b>INDICATEURS DE REALISATION (objectif 2b : Accès à l'emploi par la voie de l'apprentissage)</b>										
Nombre de bénéficiaires	Programmé	5 689	3 743							
	Réalisé									
	Objectif	3 500 / an								
	Situation de référence	3 500 / an								
Nombre d'heure/stagiaire	Programmé	1 661 828	1 502 287							
	Réalisé									
	Objectif	1 700 000 / an								
	Situation de référence	1 700 000 /an								
<b>INDICATEURS DE RESULTAT (Objectif 2b : Accès à l'emploi par la voie de l'apprentissage)</b>										
Nombre de diplômés/an	Réalisé									
	Objectif	2 100/an								
	Situation de référence	2 100/an								
Elévation du niveau de qualification (nombre d'inscrits dans un cursus de niveau III,II et I)	Réalisé		324							
	Objectif	3 600 / an								
	Situation de référence	3 500 / an								



Ile de La Réunion – Programme FSE 2007-2013  
Rapport Annuel 2008

**Informations sur l'avancement financier de l'objectif 2b :**

Le montant programmé en 2008 est quasiment identique à celui de 2007. Le caractère annualisé des dispositifs d'apprentissage garanti une progression constante des crédits prévus sur la période de programmation.

<i>Indicateurs financier pour l'objectif 2b</i>	<i>Programmé</i>
Montant FSE programmé en 2008	8,518 M€
Taux de FSE programmé en 2008 par rapport au montant prévu 2007-2013	14,20 %
Montant FSE déclaré en 2008	
Taux de FSE déclaré en 2008 par rapport au montant prévu 2007-2013	



---

**Objectif principal 2c : Accompagner les demandeurs d'emploi sur le marché du travail par la qualification**

---

A travers cette orientation il s'agit de soutenir l'adaptation de l'offre de formation professionnelle des adultes à l'évolution des branches professionnelles tout en prenant en compte les besoins de formation des demandeurs d'emploi.

Le FSE interviendra pour soutenir les filières de pré qualification et de qualification du dispositif FPA en proposant une réponse globale aux candidats à la formation.

A la différence des formations développées au sein de l'axe 1, davantage orientées sur les secteurs émergents à la Réunion, celles mises en œuvre dans le cadre de l'axe 2 sont liées aux piliers structurels de développement économiques de l'île.

**Information sur l'avancement physique de l'objectif 2c**

Globalement, les dispositifs programmés en 2008 ont concerné 4 479 demandeurs d'emploi. Les taux de réussite enregistrés sont encourageants dans toutes les filières de formation proposées (pêche, agriculture, hôtellerie...). Les offres de formations, au même titre que l'apprentissage, sont adaptées aux attentes du monde économique. Cela se traduit chaque année par l'ouverture ou la fermeture de sections de formation.

Par rapport à 2007, des retards sont intervenus dans les montants programmés. Ils s'expliquent à la fois par les évolutions intervenues dans la durée des marchés (cf. supra) mais également par l'annulation de plusieurs marchés après le lancement de l'appel d'offres.

Les premières actions certifiées affichent un taux de sortie positif prévisionnel de 75%. Ces résultats sont supérieurs aux objectifs affichés. Ils devront être confirmés lors des premières déclarations de dépenses à la Commission.



Ile de La Réunion – Programme FSE 2007-2013  
Rapport Annuel 2008

2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------

**INDICATEURS DE REALISATION (Objectif 2c : Accompagner les demandeurs d'emploi sur le marché du travail par la qualification)**

Nombre de bénéficiaires	Programmé	4 950	4 479							
	Réalisé									
	Objectif	9 200 / an								
	Situation de référence	9 000 / an								
Nombre d'heures/stagiaire	Programmé	2 557 284	2 614 450							
	Réalisé									
	Objectif	1 200 000 / an								
	Situation de référence	1 100 000 / an								

**INDICATEURS DE RESULTAT (Objectif 2c : Accompagner les demandeurs d'emploi sur le marché du travail par la qualification)**

Taux de réussite	Réalisé	73%	73%							
	Objectif	60 % en 2006								
	Situation de référence	60 % en 2013								



Ile de La Réunion – Programme FSE 2007-2013  
Rapport Annuel 2008

**Information sur l'avancement financier de l'objectif 2c :**

Le montant programmé en 2008 est supérieur au montant programmé l'année précédente. Cette croissance devrait se confirmer suites aux programmations à venir au titre de l'année 2008.

<i>Indicateurs financiers pour l'objectif 2c</i>	<i>Programmé</i>
Montant FSE programmé en 2008	19,905 M€
Taux de FSE programmé en 2008 par rapport au montant prévu 2007-2013	13,35 %
Montant FSE déclaré en 2008	
Taux de FSE déclaré en 2008 par rapport au montant prévu 2007-2013	



---

**Objectifs principal 2d : Promouvoir l'égalité des chances en intervenant sur les acteurs et les dispositifs**

---

L'illettrisme touche à La Réunion une partie importante de la population à la fois population adulte mais aussi, plus paradoxalement la jeunesse, alors que les taux de scolarisation et de réussite au baccalauréat sont aujourd'hui proches de ceux de la métropole. C'est pourquoi, il convient d'enrayer ce phénomène par des dispositifs adaptés à la structure sociologique des catégories concernées.

Par ailleurs, même si des améliorations pour la scolarisation des jeunes handicapés ont été réalisées, les efforts pour l'insertion de ces personnes doivent être renforcés, notamment par des formations adaptées.

Enfin les initiatives engagées dans le cadre du précédent programme pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes doivent se poursuivre et évoluer par des actions à destination des acteurs et décideurs.

**Informations sur l'avancement physique de l'objectif 2d :**

Ont été programmées en 2008 des actions de lutte contre l'illettrisme et des actions de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.

La problématique de l'égalité entre les femmes et les hommes a été appréhendée en 2008 à travers deux actions :

- le programme annuel de la structure Chancegal dont les principales actions concernent :
  - l'animation d'un centre de documentation et de conseil sur la problématique homme-femme ;
  - la sensibilisation des acteurs du système éducatif mais aussi des entreprises ;
  - la communication, information (site internet, actions publicitaires, colloques...)
  
- une action innovante destinée exclusivement aux femmes vivant dans des zones insalubres, sans emploi, sans expérience professionnelle, mais désireuse de s'insérer professionnellement. Les difficultés d'insertion de ces femmes sont prises en compte de façon globale sous la forme d'un accompagnement spécifique. 120 femmes ont bénéficié de cet accompagnement.

Le FSE tient une place majeure dans les politiques de lutte contre l'illettrisme à La Réunion. Les priorités communautaires, nationales et locales ont été traduites dans un Plan Régional de Prévention et Lutte contre l'Illettrisme signé le 28 août 2007. C'est dans ce cadre qu'ont été mis en place les Ateliers Permanents de Lutte contre l'Illettrisme. Présents dans les quatre bassins d'emploi de l'île, ils visent à améliorer les compétences en savoirs de base (lecture, écriture, communication orale et mathématiques) des adultes sortis du système scolaire et ne maîtrisant pas le socle commun de connaissances et de compétences nécessaires à l'épanouissement.

En 2008, sur 1 432 places ouvertes, le FSE en a cofinancé 487, soit près de 34 %. Les premiers éléments de bilan comptabilisent 1 254 stagiaires formés en 2008 dont 33 auraient trouvé un emploi et 15 auraient entrepris une nouvelle formation.

Après vérification, il s'avère que la valeur de référence du taux d'illettrisme inscrit au PO FSE 2007-2013 ne reflète pas la réalité de la population concernée par cet handicap (environ



Ile de La Réunion – Programme FSE 2007-2013  
Rapport Annuel 2008

21 % de la population des plus de 15 ans \*). Ce taux, ainsi que celui de la valeur cible (taux d'illettrisme en 2013), devront être revus lors de la révision à mi parcours en lien avec le plan stratégique de prévention et de lutte contre l'illettrisme à La Réunion.

\* enquête INSEE 2008



Ile de La Réunion – Programme FSE 2007-2013  
Rapport Annuel 2008

2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------

<b>INDICATEURS DE REALISATION DE L'OBJECTIF 2d : Promouvoir l'égalité des chances en intervenant sur les acteurs et les dispositifs</b>										
Nombre de structures bénéficiaires	Programmé	1	2							
	Réalisé									
	Objectif	10 sur 2007-2013								
	Situation de référence	6 sur 2000-2006								
Nombre d'heures/stagiaire	Programmé	183 300	759 432							
	Réalisé									
	Objectif	1 160 000 / an								
	Situation de référence	1 100 000 / an								

<b>INDICATEURS DE RESULTAT POUR L'OBJECTIF Objectif 2d : Promouvoir l'égalité des chances en intervenant sur les acteurs et les dispositifs</b>										
Diminution du taux d'illettrisme	Réalisé									
	Objectif	13 % en 2006								
	Situation de référence	16 % en 2013								
Taux de sortie positive des personnes inscrites dans un dispositif	Réalisé		36%							
	Objectif	63% sur 2007-2013								
	Situation de référence	60% sur 2000-2006								



Ile de La Réunion – Programme FSE 2007-2013  
Rapport Annuel 2008

**Information sur l'avancement financier de l'objectif 2d :**

L'avancement financier montre un certain retard par rapport aux prévisions. Mais, toutes les actions prévues au PO n'ont pas été programmées (Programmes d'accompagnement scolaire, actions en faveur de la diversité et contre les discriminations).

<i>Indicateurs financier pour l'objectif 2d</i>	<i>Programmé</i>
Montant FSE programmé en 2008	1,110 M€
Taux de FSE programmé en 2008 par rapport au montant prévu 2007-2013	4,7%
Montant FSE certifié en 2008	
Taux de FSE certifié en 2008 par rapport au montant prévu 2007-2013	



---

**Objectif principal 2e : Anticiper les mutations économiques en adaptant les compétences les salariés au marché du travail**

---

L'évolution différenciée des secteurs économiques (primaire, secondaire et tertiaire) à La Réunion rappelle combien il importe d'agir sur les compétences des salariés afin de mieux gérer et anticiper les changements. La formation tout au long de la vie est un impératif pour permettre à la population active en emploi de rester compétitive et de se maintenir sur le marché du travail.

**Information sur l'avancement financier de l'objectif 2e :**

Les actions programmées en 2008 concernent notamment les salariés d'entreprise des PME. Ces formations s'inscrivent dans une dynamique de l'emploi liée à la réalité territoriale et interprofessionnelle à La Réunion : il s'agit d'aider les entreprises à anticiper les évolutions économiques et technologiques. L'objectif étant d'améliorer l'employabilité et le professionnalisme des salariés par une élévation globale de leurs compétences. Le nombre de salariés bénéficiaires est en augmentation par rapport à 2007 (+ 218), ce qui témoigne de l'implication des salariés mais également des entreprises dans les dispositifs proposés.

En parallèle à ces actions de formation, a été programmée une action innovante et expérimentale visant à structurer un véritable réseau entre les prestataires de formation, les accompagnateurs, les financeurs et les demandeurs de formation afin d'élaborer et sécuriser le maintien dans l'emploi par un développement des compétences.



Ile de La Réunion – Programme FSE 2007-2013  
Rapport Annuel 2008

		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
Nombre de bénéficiaires	Programmé	422	640								
	Réalisé										
	Objectif	2 500 / an									
	Situation de référence	2 500 / an									
Nombre d'initiative en faveur du dialogue social	Programmé										
	Réalisé										
	Objectif	4 sur 2007-2013									
	Situation de référence	0 sur 2000-2006									
<b>INDICATEURS DE RESULTAT (Objectif 2 e : Anticiper les mutations économiques en adaptant les compétences les salariés au marché du travail)</b>											
Nombre de programme de maintien dans l'emploi	Réalisé	2	1								3 au 31/12/08
	Objectif	7 sur 2007-2013									
	Situation de référence	5 sur 2000-2006									



Ile de La Réunion – Programme FSE 2007-2013  
Rapport Annuel 2008

**Information sur l'avancement financier de l'objectif 2e :**

Tous les dispositifs n'ayant pas été programmés en 2008, le taux de FSE programmé est encore en deçà des prévisions sur la période. D'autres actions notamment dans le domaine du dialogue social permettront d'améliorer ces chiffres.

<i>Indicateurs financiers pour l'objectif 2e</i>	<i>Programmé</i>
Montant FSE programmé en 2008	1,5 M€
Taux de FSE programmé en 2008 par rapport au montant prévu 2007-2013	9,5 %
Montant FSE déclaré en 2008	
Taux de FSE déclaré en 2008 par rapport au montant prévu 2007-2013	



Ile de La Réunion – Programme FSE 2007-2013  
Rapport Annuel 2008

### **3.2.2 Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face**

Les problèmes de trésorerie rencontrés au cours de l'année 2007 se sont estompés en 2008 suite aux différentes avances versées par la Commissions. Quelques dispositifs prévus au PO ont été programmés en 2008 au titre du DOCUP 2000-2006 afin d'assurer une consommation optimale des crédits.

En outre, l'année 2008 a été consacrée en grande partie à l'élaboration du descriptif du système de gestion et contrôle du PO FSE Réunion. Ce travail partenarial a obligé l'ensemble des acteurs du FSE à se mobiliser à la fois sur les problématiques de procédures et de réorganisation des services, tout en veillant à la programmation des dossiers.

Enfin, l'année 2008 a été consacrée à la définition des critères de sélection de trois dispositifs qui vont produire leurs « effets » en 2009.



#### 4- Conformité et concentration

Le tableau suivant permet d'apprécier la cohérence entre les priorités communautaires, le PNR et le programme opérationnel FSE :

<b>Priorités communautaires</b>	<b>Programme National de Réforme</b>	<b>Plan d'Action National pour l'Inclusion Sociale 2006-2008</b>	<b>Programme opérationnel FSE Réunion</b>
Attirer et retenir un plus grand nombre de personnes sur le marché du travail, accroître l'offre de main d'œuvre et moderniser les systèmes de protection sociale	Inciter au retour, au maintien dans l'emploi : - lutter contre les inégalités salariales entre les hommes et les femmes - lutter contre toutes les discriminations et l'exclusion	Développer l'offre d'activités et d'emplois pour les personnes qui en sont les plus éloignées : - soutien à la création d'entreprise par les bénéficiaires de minimas sociaux - création et reprise d'entreprises par les femmes	Prise en compte systématique de la dimension femme/homme et des problématiques d'insertion des publics les plus en difficultés dans les cadres d'intervention et dans les actions programmées.
Améliorer la capacité d'adaptation des travailleurs et des entreprises,	La formation tout au long de la vie et la sécurisation des parcours (VAE, DIF...)	Faciliter l'accès au marché du travail par une levée des obstacles et un renforcement de l'accompagnement : - Extension de la Validation des acquis de l'expérience	Programmation en 2007 des cadres d'intervention et des actions en faveur de la Validation des Acquis de l'Expérience, du Droit Individuel à la Formation et de l'Engagement du Développement de l'Emploi et des Compétences.
Investir davantage dans le capital humain en améliorant l'éducation et les compétences.	Veiller à l'insertion de jeunes dans le monde du travail (développer l'apprentissage et la professionnalisation)	Intervenir pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes : - développer l'apprentissage et la construction d'un parcours d'insertion	Programmation en 2008 du programme d'actions 2008 dont l'objectif est de poursuivre l'élévation des niveaux de qualification initiée pendant la précédente programmation



## 5. Assistance technique

La mesure relative à l'Assistance Technique n'a pas été mobilisée au titre de l'année 2008. En revanche, le cadre d'intervention de la mesure a été agréé par le Comité de programmation.

	M€ engagé en 2008		FSE prévu à la maquette
Assistance technique	0	%	0,418 M€



## 6. Information et publicité

Les mesures d'information et de publicité relatives aux interventions des fonds, FEDER, FSE, FEADER et FEP, visent à augmenter la notoriété et la transparence de l'action de l'Union Européenne à l'Ile de La Réunion, finalité d'autant plus importante que La Réunion est la région ultrapériphérique la plus éloignée du continent européen.

En terme opérationnel, trois objectifs principaux ont été déclinés dans le cadre du plan de Communication plurifonds 2007-2013 :

Objectifs	Stratégie	Publics cibles (voir point II-2)
Renforcer les actions d'information sur les possibilités offertes par l'intervention conjointe de l'Union Européenne et des Etats Membres	<b>- Concevoir les porteurs de projets financés par l'Union européenne comme ambassadeurs de l'Union européenne.</b> <b>- Valoriser des projets exemplaires</b>	Bénéficiaires Partenaires et relais
Sensibiliser, informer et former aux nouvelles orientations stratégiques des programmes opérationnels, aux nouvelles modalités de mise en œuvre et de gestion	<b>Renforcer le partenariat régional en matière de communication et d'animation du programme</b>	Partenaires et relais
Informer du rôle joué par l'Union Européenne en collaboration avec les Etats Membres, dans les interventions concernées et des résultats de celles-ci	<b>Construire une Europe proche des citoyens</b>	Opinion publique

La programmation 2007-2013 instaure de nouveaux principes qui modifient les orientations des actions de communications. En effet, l'élaboration de programmes mono-fonds requiert une coordination encore plus étroite entre les actions de communication des quatre fonds européens.

Au même titre qu'en matière de stratégie ou de gestion, une approche transversale en matière de communication permet de gagner en visibilité et en lisibilité (donc en impact). En effet, une communication globale et cohérente entre les différents fonds est un gage d'efficacité pour une campagne grand public, le citoyen étant destinataire d'un message global de l'Union Européenne. Aussi un plan d'action plurifonds a été réalisé à la Réunion pour répondre à cet objectif.

Ce plan a été validé par la DG Agri lors de l'adoption du programme FEADER, a fait l'objet d'une transmission officielle via SFC, le 29/05/08 pour les PO FEDER Convergence, FSE et FEDER Coopération (version présentée dans le cadre des programmes). Suite aux remarques de la Commission en date du 2 avril 2008 envoyées via SFC le 5/06/08, une nouvelle version a été transmise le 10/07/08. De nouvelles remarques ont été formulées le 24 novembre 2008 et les autorités locales ont transmis une version n°3 le 29 décembre 2008 qui a été validée par la Commission début février 2009.



Ile de La Réunion – Programme FSE 2007-2013  
Rapport Annuel 2008

Afin de suivre l'état d'avancement du plan d'action et de communication un tableau de suivi a été mis en place, tableau qui est régulièrement présenté en CLS afin de tenir informé les partenaires Etat, Région et Département sur l'avancement des actions et discuter des orientations à prendre. Ce tableau permettra de suivre l'avancement de chaque fiche action du plan de communication avec des indicateurs de réalisation.

FICHES ACTIONS	OPERATIONS	ETAT D'AVANCEMENT / COMMENTAIRES
1 - Opération de lancement des POE	Opération de lancement des POE (conférence de presse, visite de projets).	Opération réalisée lors du 1 <sup>er</sup> CNS de la période 2007-2013 (novembre 2007) avec : <ul style="list-style-type: none"><li>➤ L'organisation d'une conférence de presse</li><li>➤ La mise en place d'une journée de visite sur le thème du développement durable</li></ul> Bon retour presse avec 4 articles et 3 reportages TV. Action citée en exemple lors du séminaire convergence en janvier 2008 + plusieurs demandes des articles de presse de la part des services de la Commission et du Seom.
	Réalisation d'une plaquette de présentation des POE 2007-2013	Opération réalisée en novembre 2007 : <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Tirage de 1 000 exemplaires</li><li>➤ Diffusion lors du CNS de novembre 2007</li></ul>
	Diffusion des POE et des plaquettes de présentation des POE	Opération réalisée en juin 2008 : <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Courrier de diffusion tripartite</li><li>➤ Réalisation de 500 clés USB</li><li>➤ Validation par les partenaires de la liste de diffusion et du courrier tripartite</li><li>➤ Diffusion à tous les relais de terrain identifiés.</li></ul>
2 - Supports grand public	Réalisation d'un mini film de présentation des fonds européens à La Réunion depuis 20 ans (1989-2009)	Cette action sera remplacée par des émissions TV sur RFO de 26 minutes



Ile de La Réunion – Programme FSE 2007-2013  
Rapport Annuel 2008

FICHES ACTIONS	OPERATIONS	ETAT D'AVANCEMENT / COMMENTAIRES
2 - Supports grand public	Réalisation d'objets publicitaires aux couleurs de l'Europe	Consultation en cours pour la réalisation de stylos et de blocs note
	Création d'un calendrier de bureau avec photos de projets (20 ans de fonds européens à La Réunion)	Opération réalisée : <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Tirage de 750 exemplaires</li><li>➤ Diffusion aux partenaires</li></ul>
	Création d'économiseurs d'écran en téléchargement sur le site <a href="http://www.reunioneurope.org">www.reunioneurope.org</a>	
3 - Site Internet	Mise en ligne des principaux documents notamment les cadres d'intervention	Action qui se réalisera en continu sur l'ensemble de la période et ce depuis 2007 : <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Mise à jour des textes réglementaires selon leur parution officielle : 30 documents mis en ligne depuis 2007</li><li>➤ 147 cadres d'intervention sont actuellement en ligne.</li></ul>



Ile de La Réunion – Programme FSE 2007-2013  
Rapport Annuel 2008

FICHES ACTIONS	OPERATIONS	ETAT D'AVANCEMENT / COMMENTAIRES
3 - Site Internet	Refonte du site internet www.reunioneurope.org	Action réalisée : <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Elaboration d'un cahier des charges avec une nouvelle arborescence du site</li><li>➤ Consultation des services communication Etat Région et Département sur l'arborescence</li><li>➤ Consultation de 3 prestataires réalisée et sélection de l'entreprise Axe design pour la réalisation du nouveau site reunioneurope.org : Objectif de présentation au prochain CNS (octobre 2008).</li><li>➤ Consultation et validation du nouveau graphisme du site</li><li>➤ Transfert du site effectif</li></ul>
	Mailing ciblé pour chaque cadre d'intervention	
3 - Site Internet	Vulgarisation, diffusion des principaux résultats des évaluations, après examens par le Comité de Suivi	
	Mise en ligne des listes des bénéficiaires	Action en cours : <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Vérification de la déclaration CNIL</li><li>➤ Elaboration de la maquette effectuée</li><li>➤ Mise en ligne</li></ul>



Ile de La Réunion – Programme FSE 2007-2013  
Rapport Annuel 2008

FICHES ACTIONS	OPERATIONS	ETAT D'AVANCEMENT / COMMENTAIRES
4 - Outils destinés aux bénéficiaires	Elaboration d'un guide de procédure des programmes 2007-2013	Action en cours : <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Mise en place de 10 groupes de travail</li><li>➤ 45 réunions réalisées</li><li>➤ Elaboration des projets de manuel de procédure</li><li>➤ Validation des travaux en cours par le CLS.</li></ul>
	Mise en place d'une notice à annexer aux conventions relatives aux actions de communication et de publicité	Action réalisée : <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Impression de 1000 exemplaires</li><li>➤ Diffusion auprès des services</li></ul>
	Réalisation et diffusion de plaquettes spécialisées sur les POE 2007-2013	Action en cours : <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Elaboration d'une plaquette bilan INTERREG à l'occasion du séminaire de Juin 2008 sur le fed-feder et de présentation du PO coopération territoriale 2007-2013.</li></ul>



Ile de La Réunion – Programme FSE 2007-2013  
Rapport Annuel 2008

FICHES ACTIONS	OPERATIONS	ETAT D'AVANCEMENT / COMMENTAIRES
5 - Partenariat médias	Emissions TV sur l'Europe à La Réunion	Action en cours : <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Action 9 mai 2008 : offre de plateau TV au JT de RFO, réalisation de 2 reportages sur Antenne Réunion et RFO sur des projets cofinancés par l'union européenne : Topazes Coiffure, Cyclotron, et Incubateur.</li><li>➤ Contact pris avec RFO pour :<ul style="list-style-type: none"><li>- la réalisation d'émissions TV pendant la PFUE : Echanges en cours sur la réalisation de 2 émissions de 26 minutes diffusées après l'émission « Par lé ô, par lé ba »</li><li>- Report des émissions pour une diffusion en 2009</li></ul></li><li>➤ Réalisation d'une émission Les Nouveaux Défis spécial Europe le 29 septembre 2008 :<ul style="list-style-type: none"><li>- Démarrage des travaux avec l'interview de M Granda – Chef d'unité France lors de sa visite en juin 2008</li><li>- Tournage des différents sujets et interviews</li><li>- Diffusion de l'émission</li></ul></li></ul>
6 - Relations presse	Rubrique Europe dans la presse spécialisée	
	Organisation de visites de projets cofinancés par l'UE	Visites de projets organisées à l'occasion du CNS d'octobre 2008 avec des retours presses sur la réserve naturelle de la roche écrite et la mise en place d'un récif artificiel
7 - Valorisation de l'Europe au travers des projets cofinancés	Contribution des bénéficiaires pour la valorisation des fonds européens à La Réunion à travers la modification de leur packaging	



Ile de La Réunion – Programme FSE 2007-2013  
Rapport Annuel 2008

FICHES ACTIONS	OPERATIONS	ETAT D'AVANCEMENT / COMMENTAIRES
	Baptême de rue, salle, place au nom évocateur de l'Europe ou des fonds	
	Présence de La Réunion sur/dans les bâtiments de la Commission à travers des photos/panneaux	<p>Contact pris avec la DG Regio en Juin 2008 : Pas de suite favorable pour l'instant mais collaboration potentielle avec Panorama dans le cadre d'un numéro spécial prévu sur la cohésion territoriale.</p> <p>Participation aux Regiostars 2009. Sélection du projet photovoltaïque pour représenter La Réunion. La Réunion est lauréate aux RégioStars 2009.</p> <p>Contact pris avec la DG Emploi : dans le cadre de leur plan de Communication, proposition de la Réunion à faire sur 2 bénéficiaires ultimes d'actions cofinancées par le FSE, (un homme et une femme réunionnais) pour la réalisation de mini film afin de mettre en valeur l'impact du FSE sur leur parcours. Marché global lancé par la DG Emploi à l'échelle des 27 Etats Membres de l'UE.</p> <p>Participation de La Réunion à une exposition « l'Europe Outre-mer : richesse et diversité » organisée par le MIOMCT dans les locaux des institutions européennes.</p>
	Constitution d'une banque de fiches-projet, d'articles de presse	<p>Opération en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Elaboration d'une liste de projets valorisables réalisée</li><li>➤ Réalisation de fiches projet dans le cadre de la visite de M GRANDA en juin 2008 : 17 fiches projet réalisées et en cours de diffusion auprès des services de la Commission et des ministères</li></ul>



Ile de La Réunion – Programme FSE 2007-2013  
Rapport Annuel 2008

FICHES ACTIONS	OPERATIONS	ETAT D'AVANCEMENT / COMMENTAIRES
8 - Actions thématiques d'informations et de communication	Séances d'information et de formation des services, des principaux bénéficiaires et partenaires institutionnels	<p>Les actions d'information réalisées en 2007 avaient pour objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- d'informer le plus grand nombre sur les modalités d'intervention des fonds pour la période 2007-2013 ;</li><li>- de les sensibiliser sur les points importants d'inflexion (dotations financières, imbrication des documents stratégiques...) ;</li><li>- de présenter les projets de programme et le résultat des négociations locales.</li></ul> <p>9 actions ont été mises en place (SAFER, CESR, CNFPT, Maison de l'Emploi de l'Est, Instance de concertation pour la préparation des POE, réseau des DGS des Collectivités, Réseau des directeurs financiers des Communes) : 139 participants au total.</p> <p>Pour 2008, deux actions de formations programmées en collaboration avec le CNFPT.</p> <p>Discussions en cours avec la mission Communes-EPCI pour l'organisation de séances d'information/formation en collaboration avec l'AMDR (Association des Maires du Département de la Réunion).</p>
8 - Actions thématiques d'informations et de communication	Promotion des principales thématiques POE afin de mobiliser les porteurs de projets sur les priorités de la politique régionale, de la politique agricole commune, de la politique commune de la pêche et de la coopération régionale	



Ile de La Réunion – Programme FSE 2007-2013  
Rapport Annuel 2008

FICHES ACTIONS	OPERATIONS	ETAT D'AVANCEMENT / COMMENTAIRES
9- Evénementiels	Mise en place d'une action de communication par an à l'occasion d'un CNS	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Lancement des POE 2007-2013 lors du CNS de novembre 2007</li> <li>➤ Lancement de la nouvelle version du site <a href="http://www.reunioneurope.org">www.reunioneurope.org</a> ainsi que visites de projets lors du CNS d'Octobre 2008</li> </ul>
	Organisation d'un prix récompensant les projets exemplaires sous l'angle de l'originalité de l'action et de son efficacité	
	Mise en place d'un concours thématique (photo, littéraire...) par tranche d'âge sur les projets financés par l'Europe (innovation, agriculture...) à destination d'un public scolaire sur fond de jeu de type « chasse au trésor ».	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Prise de contact avec le CRIJ, labellisé Relais Europe Direct, pour la mise en place de cette action.</li> </ul>
	Organisation d'échanges débats avec les sections européennes (collèges, lycées) et les universitaires	
	Journées de visites de projets financés par l'Europe.	
	Création d'une animation itinérante pour les scolaires avec exposition, film, jeux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Prise de contact avec le CRIJ, labellisé Relais Europe Direct, pour réaliser cette action</li> </ul>



Ile de La Réunion – Programme FSE 2007-2013  
Rapport Annuel 2008